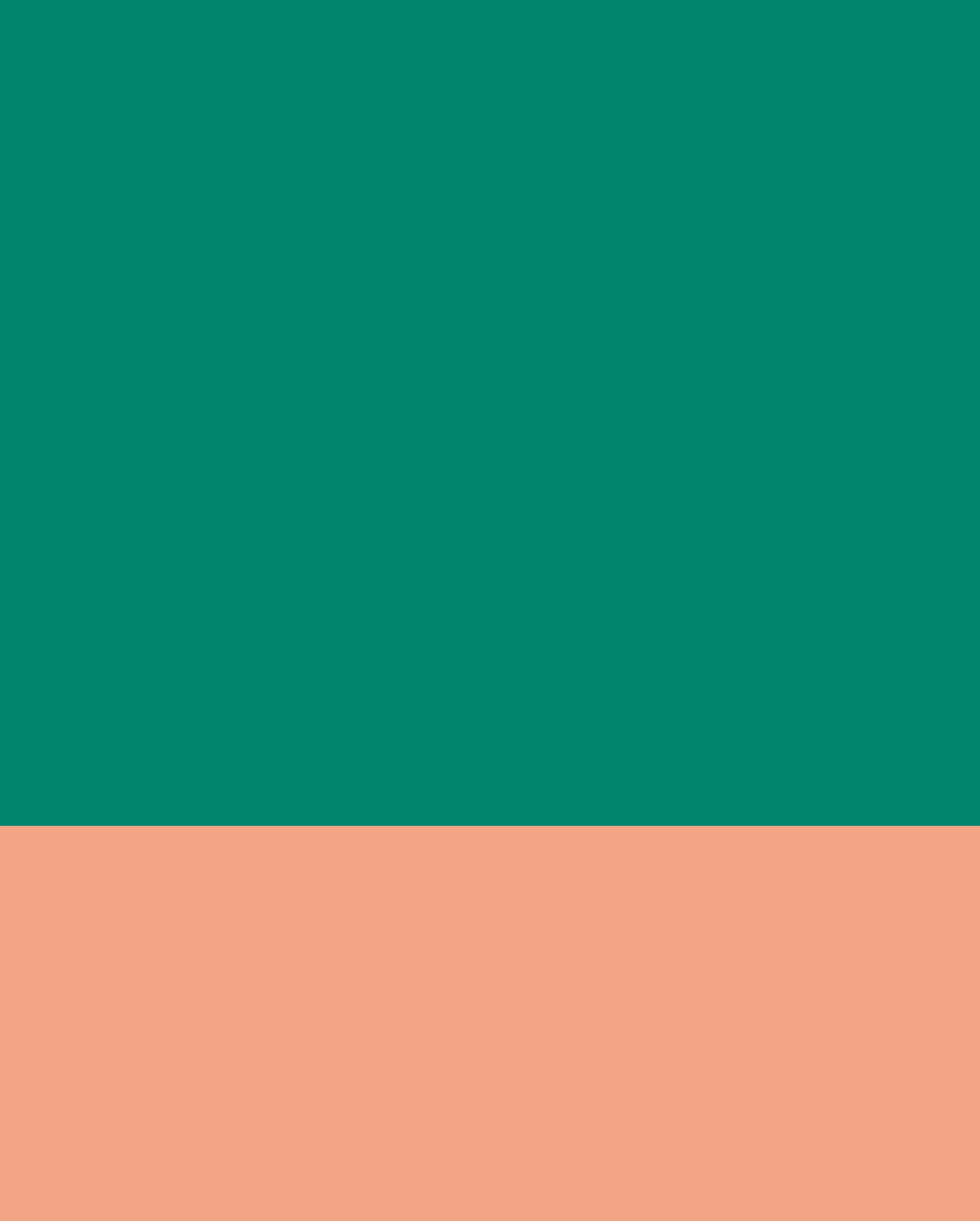


# Le Guide des **AROMATIQUES**



**VOLTZ**  
MARAÎCHAGE



Chère productrice, cher producteur,

Vous trouverez dans ce Guide des Aromatiques **notre assortiment d'espèces et de variétés spécialement sélectionné et adapté à vos besoins**. Les persils, ciboulettes et basilics accompagnent les cerfeuils, menthes et oseilles, permettant de créer une gamme complète d'aromatiques et fines herbes. Retrouvez notamment **les basilics à haute tolérance mildiou**, notre ciboulette Polyvert, une variété mi-fine et très homogène, les persils frisés Afrodite, Lisette, Starlett, et la très originale variété Menuette, au feuillage similaire à celui de l'aneth mais avec un goût de persil ... Différentes formes produits sont également à votre disposition, **de la semence à la bouture**.

Le **Guide des Aromatiques** découle de l'intégration d'une nouvelle activité à notre actif : la recherche et production, avec la reprise en 2020 du portefeuille d'activités de HILD Samen. C'est grâce au travail de sélection et **à la performance de leurs obtentions**, que nous vous offrons aujourd'hui la meilleure génétique disponible sur le marché. Nous poursuivrons notre progression dans le domaine de l'innovation en perpétuant le travail initié sur les espèces historiques de HILD.

Pour vos questions ou commandes, n'hésitez pas à prendre contact avec **le commercial de votre région** (voir après) ou bien à vous rendre sur notre site e-commerce :

[www.voltz-maraichage.fr](http://www.voltz-maraichage.fr)

Vous y retrouverez toute la gamme de nos produits conventionnels et biologiques avec une fonctionnalité e-commerce, des services et des informations entièrement adaptés à vos besoins.

Nous vous souhaitons une très bonne lecture de ce tout nouveau **Guide des Aromatiques !**

Bien à vous,  
L'équipe VOLTZ Maraichage

-  /VOLTZMaraichageFR
-  /company/voltz-maraichage-fr
-  /GrainesVoltz
-  /voltz\_maraichage



ANETH



BASILIC



CIBOULETTE



CORIANDRE



PERSIL



THYM



SEMENCES DE PERSIL STANDARD ET ENROBÉES



# QUELLES SONT NOS FORMES PRODUITS ?

## SEMENCES

**Semences standard** : il s'agit de semences n'ayant, en général, subi aucun traitement spécial et vendues, selon les cas, au poids ou à la graine.

**Semences de précision** : les semences de précision ont été soumises à des process supplémentaires. Elles sont de taille uniforme et leur taux de germination est élevé. La semence de précision est vendue à l'unité.

**Semences pelliculées** : le pelliculage est une application complète, habituellement d'une couche pigmentée, recouvrant toute la surface de la graine. La forme originale de la graine reste intacte. Des ingrédients supplémentaires peuvent être ajoutés. Les pelliculages sont normalement identifiables par un code couleur.

**Semences pré-germées** : la prégermination est une activation du processus de germination dans le but d'obtenir une levée plus rapide ou plus uniforme après le semis. La semence prégermée est vendue à l'unité.

## PLANTS

Vos plantings de production se densifient et le temps est votre plus précieux atout. **Le plant se dessine comme la solution évidente à l'optimisation de votre travail.**

Attentifs aux évolutions de votre métier et animés par la volonté de satisfaire vos besoins, nous évoluons à vos côtés. Fort de plus de **35 ans d'expertise dans le domaine de la fourniture végétale**, l'équipe **VOLTZ MARAICHAGE** met aujourd'hui son savoir-faire au service de vos nouvelles exigences. Nous nous **engageons à vous offrir une gamme de plants d'aromatiques de semis et de boutures.**

### PLANTS ISSUS DE SEMIS

- Les **meilleures génétiques** et les toutes dernières innovations variétales, celles qui sont les plus adaptées à la production biologique : des variétés alliant rusticité et goût.
- Des **plants de qualité** produits par des professionnels experts dans leurs domaines.
- Un **service régional personnalisé** grâce aux conseils de nos 25 technico-commerciaux.
- Une **fiabilité et une sécurité** sur toute la saison.



### PLANTS ISSUS DE BOUTURES

Pour compléter notre gamme issue de semis, nous avons sélectionné une gamme d'aromatiques de boutures disponibles en plaques de 150 (mottes de Ø3 cm) et 82 plants (mottes de Ø4 cm).

**DÉCOUVREZ LA GAMME  
EN PAGE 22**



**NOS TECHNICO-COMMERCIAUX  
SONT PRÉSENTS ET À VOTRE ÉCOUTE.**

Sollicitez-les pour un conseil personnalisé et adapté à vos particularités régionales, pour connaître les formes produits et les semaines de livraison.



# MAÎTRISE DE LA FILIÈRE PPAM

## DEVELOPPEMENT

Notre équipe développement se compose de 18 personnes, en majorité des techni-commerciaux spécialistes d'une ou plusieurs espèces ayant une connaissance pointue du marché français et de vos besoins. Chaque année plus de 400 variétés sont testées et 250 sont mises à l'essai. Nous intégrons un **développeur spécialiste des fines herbes et aromatiques**.



JOHAN MOULAIRE  
CHARGÉ R&D AROMATIQUES  
VOLTZ MARAÎCHAGE

## RECHERCHE



GRAINES VOLTZ poursuit sa progression dans le domaine de l'innovation en perpétuant la production et la recherche sur les espèces historiques de HILD (ciboulette, basilic, persil...).

La station de recherche de GRAINES VOLTZ est localisée dans le Bade-Wurtemberg en Allemagne sur 2 sites proches l'un de l'autre.

Ainsi, les recherches sont axées sur les espèces pour lesquelles GRAINES VOLTZ est devenu un spécialiste incontesté :

- des **basilics** aux qualités organoleptiques améliorées et résistants à des maladies spécifiques (Fusarium, Mildiou,...),
- des **persils** plats et frisés aux couleurs foncées, aux feuilles uniformes et résistants aux maladies,
- des **ciboulettes** au port érigé et aux tiges robustes, adaptées à différentes conditions de stockage,

La branche Recherche de GRAINES VOLTZ, a pour objectif de poursuivre ses travaux de développement pour répondre aux besoins de tous ses clients : généralistes, spécialistes et

industriels. Nous axons nos travaux de sélection variétale sur l'amélioration des qualités organoleptiques, phénotypiques et sanitaires des variétés, et du produit final (homogénéité et productivité).

Nous sélectionnons également des variétés résistantes aux maladies afin que nos clients puissent limiter l'utilisation des produits phytosanitaires.



Station de recherche, Winzerhausen, Allemagne



Production de semences

## PRODUCTION

L'activité production, pilotée depuis Brain-sur-L'Authion dans les Pays de la Loire, est le garant de la qualité exceptionnelle des semences GRAINES VOLTZ. Nous produisons les semences de la génétique GRAINES VOLTZ et de certaines variétés du domaine public, selon les quantités requises par le commerce et le développement.

Le service production s'appuie sur un large réseau de producteurs répartis tout autour du globe pour approvisionner nos stocks et répondre au mieux aux demandes de nos clients.

## COLLABORATION AVEC DES ACTEURS EUROPÉENS DE L'EXPÉRIMENTATION

Afin de proposer des produits de haute qualité, GRAINES VOLTZ collabore avec des instituts techniques comme l'ITEIPMAI (France), Institut technique interprofessionnel des plantes à parfum, médicinales, aromatiques et industrielles, un acteur majeur de la filière PPAM.

GRAINES VOLTZ travaille également avec le **CerSAA**, Centro di Sperimentazione e Assistenza Agricola, à Albenga (Italie) pour évaluer ses variétés de basilics sous diverses thématiques : caractéristiques morphologiques pour la certification Basilico Genovese DOP, analyse des composés aromatiques et résistance aux maladies.

## DÉVELOPPEMENT

### Alicia DUFOUR

Responsable Développement  
Responsable Développement Espèces Fruits  
Tél. 06 20 36 77 77  
adufour@grainesvoltz.com



### Max MITTERMEIER

Responsable Développement Espèces Racines  
Tél. +49 172 754 6968  
mmittermeier@grainesvoltz.com



### Lea DEMEULEMEESTER

Chargée d'essais  
Tél. 06 24 86 96 20  
ldemeulemeester@grainesvoltz.com



### Christophe MOULIN

Responsable Développement Espèces Feuilles  
Tél. +33 6 28 94 70 78  
cmoulin@grainesvoltz.com



## COMMERCE

### Pascal CHRETIEN

Directeur commercial  
Tél. 06 10 45 78 39  
pchretien@grainesvoltz.com



## SERVICE CLIENTS



Tél. 02 41 54 57 10  
Fax 02 41 54 57 15  
E-mail : maraichage@grainesvoltz.com

### Sandrine GREZ

Responsable service clients  
Tél. 02 41 54 57 12  
sgrez@grainesvoltz.com



1 2 3 7

### Béatrice ROUVRAIS

Tél. 02 44 87 81 22  
brouvrais@grainesvoltz.com

6 8

### Sonia MORIN

Tél. 02 44 87 15 17  
smorin@grainesvoltz.com

17 22

### Vanessa FOUCHER

Tél. 02 41 54 57 04  
vfoucher@grainesvoltz.com

9 10 14 16

### Caroline LAURENT

Tél. 02 41 54 57 11  
claurent@grainesvoltz.com

5 12 13 15 21

### Sarah BAILLET

Tél. 02 44 87 81 10  
sbaillet@grainesvoltz.com

18 19 23 25

### Céline BRETON

Tél. 02 44 87 16 30  
cbreton@grainesvoltz.com

4 11 20 24

## SIÈGE SOCIAL

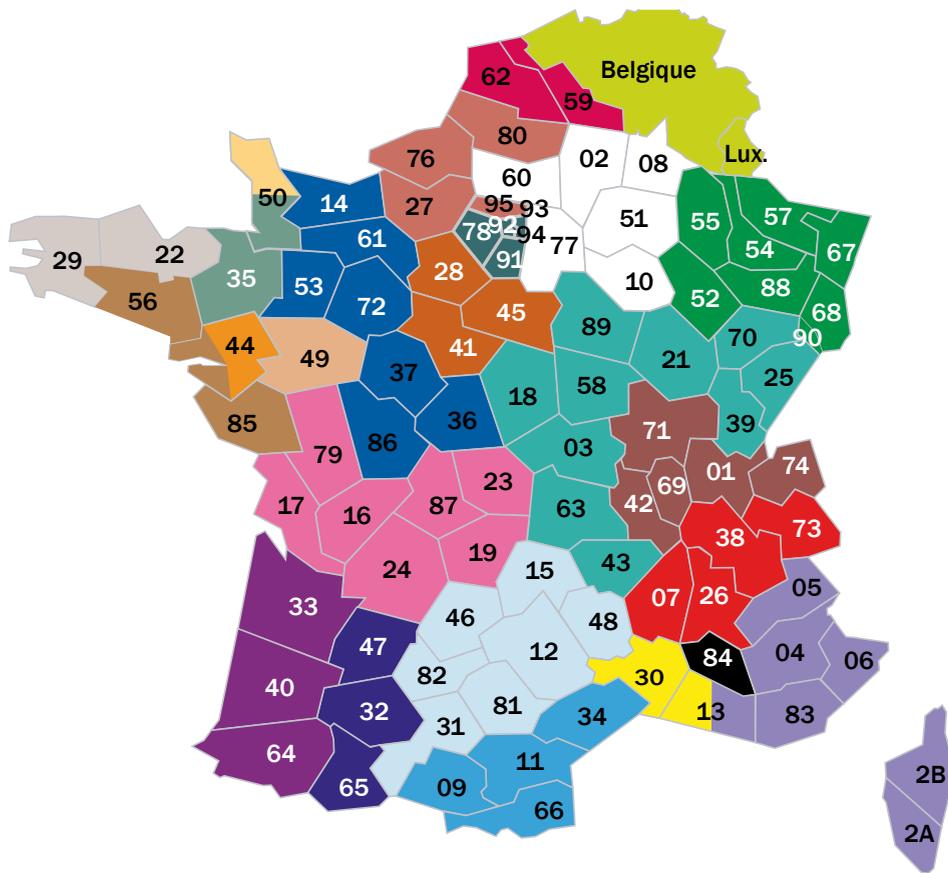


1, rue Edouard Branly  
68000 COLMAR  
Tél. 03 89 20 18 18  
Fax 03 89 24 42 22

## SITE LOGISTIQUE



17, rue Lavoisier  
Z.A. La Perrière  
BRAIN-SUR-L'AUTHION  
49800 LOIRE-AUTHION  
Tél. 02 41 54 57 00



**1 Alexis GARREAU**  
35, 50  
Responsable commercial Ouest  
Tél. 06 14 69 77 67  
agarreau@grainesvoltz.com



**4 Bruno MORIN**  
12, 15, 31, 46, 48, 81, 82  
Tél. 06 23 21 03 33  
bmorin@grainesvoltz.com



**5 David MOLERO**  
09, 11, 34, 66  
Tél. 06 14 49 43 71  
dmolero@grainesvoltz.com



**6 Laetitia BARTET**  
33, 40, 64  
Tél. 06 14 56 83 00  
lbartet@grainesvoltz.com



**7 Maurine DANIEL**  
16, 17, 19, 23, 24, 79, 87  
Tél. 06 21 99 11 53  
mdaniel@grainesvoltz.com



**8 Rémi PERRIN**  
32, 47, 65  
Tél. 06 08 05 50 77  
rperrin@grainesvoltz.com



**2 Marie RICHIR**  
50  
Responsable commerciale Est  
Tél. 06 18 44 61 51  
mrichir@grainesvoltz.com



**9 Blandine BUATOIS**  
01, 42, 69, 71, 74  
Tél. 06 03 35 96 42  
bbuatois@grainesvoltz.com



**10 Dominique PRUDHOMME**  
28, 41, 45  
Tél. 06 03 69 77 30  
dprudhomme@grainesvoltz.com



**11 Emmanuel DESCHAMP**  
84  
Tél. 06 02 05 68 36  
edeschamp@grainesvoltz.com



**12 Johan MOULAIRE**  
07, 26, 38, 73  
Tél. 06 31 26 72 78  
jmoulaire@grainesvoltz.com



**13 Lucie-Marie LEFEVRE**  
13 (partie ouest), 30  
Tél. 06 47 77 58 39  
lmlefevre@grainesvoltz.com



**14 Marc MOUILLOT**  
03, 18, 21, 25, 39, 43, 58, 63, 70, 89  
Tél. 06 20 32 10 55  
mmouillot@grainesvoltz.com



**15 Nicolas MOUTTE**  
2A, 2B, 04, 05, 06, 13 (partie est), 83  
Tél. 07 87 68 51 65  
nmoutte@grainesvoltz.com



**3 Sébastien ADENYS**  
49  
Responsable commercial Nord  
Tél. 06 21 23 31 73  
sadenys@grainesvoltz.com



**16 Audrey CHENET**  
02, 08, 10, 51, 60, 77  
Tél. 07 72 44 62 40  
achenet@grainesvoltz.com



**17 Bruno DEFONTAINE**  
59, 62  
Tél. 06 20 80 06 64  
bdefontaine@grainesvoltz.com



**18 Cédric THOMMY**  
14, 36, 37, 49, 53, 61, 72, 86  
Tél. 06 31 02 18 97  
cthommy@grainesvoltz.com



**19 Coralie FAUVEL**  
27, 76, 80, 95  
Tél. 07 86 66 39 64  
cfauvel@grainesvoltz.com



**20 Geoffrey LEBERNICHEUX**  
56, 85  
Tél. 06 21 05 22 23  
glebernicheux@grainesvoltz.com



**21 Laura BASSI**  
52, 54, 55, 57, 67, 68, 88, 90  
Tél. 06 09 10 06 62  
lbassi@grainesvoltz.com



**22 Lorenzo VERCRUYSE**  
Belgique, Luxembourg  
Tél. 06 09 10 06 62  
lbassi@grainesvoltz.com



**23 Melvin LEMARCHAND**  
44  
Tél. 06 15 20 16 57  
mlemarchand@grainesvoltz.com



**24 Michel MANCEL**  
75, 78, 91, 92, 93, 94  
Tél. 06 20 51 63 47  
mmancel@grainesvoltz.com



**25 Sébastien FLOCH**  
22, 29  
Tél. 06 23 74 79 19  
sfloch@grainesvoltz.com



# ANETH

<b>Aneth</b> ( <i>Anethum graveolens</i> L.)	
<b>PMG (POIDS DE MILLE GRAINES)</b>	0,9 à 2 g
<b>SOL</b>	Sols moyennement lourds avec des teneurs en humus élevés, pH de 6,0 à 7,0. Pause culturale : au moins 4 ans
<b>TEMPÉRATURE DE GERMINATION</b>	18 °C - 24 °C ; minimum 6 °C
<b>TEMPÉRATURE DE CULTURE</b>	17 °C - 20 °C
<b>CLIMAT</b>	La croissance s'arrête en dessous de 10 °C ; sensible au gel
<b>PÉRIODE DE SEMIS</b>	Février - juillet
<b>PROFONDEUR DE SEMIS</b>	2 cm ; germination à l'obscurité
<b>DENSITÉ DE SEMIS (POTS DE 10-12 CM)</b>	45 graines par pot
<b>JEUNES PLANTS</b>	7 graines par motte de 4 cm
<b>DENSITÉ DE SEMIS (PLEIN CHAMP)</b>	8 kg par ha (5 millions de plants par ha) ; espacement des rangs : 30 cm
<b>FERTILISATION</b>	Masse de la plante : 300 dt/ha ; point de consigne : 80 kg N/ha ; 30 kg P2O5/ha ; 200 kg K2O/ha ; 10 kg Mg/ha
<b>ITINÉRAIRE CULTURAL</b>	L'irrigation est nécessaire ; la sécheresse favorise la montée à graines. Un apport continu en eau favorise la croissance foliaire.
<b>CULTURE</b>	Plein champ : 9 semaines ; pots : 7 semaines
<b>RAVAGEURS</b>	Pucerons, nématodes, punaises
<b>MALADIES</b>	Oïdium, rouille, Pseudomonas, Fusarium, Itersonilia
<b>RÉCOLTE</b>	Jusqu'à quatre coupes par saison sont possibles ; rendement : environ 15 à 20 t / ha par coupe ; la récolte se fait à la main ou avec des machines spécialisées. Couper à une distance minimale de 6 cm par rapport au bas de la plante. Température de stockage : 0 à 4 °C avec une humidité élevée.





OFFICINAL

bio

ÉGALEMENT DISPONIBLE EN BIO

- Sélection standard.
- Plante assez haute.
- Utilisation en aromate, condiment (conservation des cornichons), infusions...



HERA

bio

ÉGALEMENT DISPONIBLE EN BIO

- Très belle structure de plante à gros potentiel limitant la sensibilité aux pathogènes.
- Très érigée, de belle couleur, lente à la montée en graines.



THALIA

bio

ÉGALEMENT DISPONIBLE EN BIO

- Variété souple, homogène et robuste.
- Feuillage vert très foncé, peu sensible à la montée en graines.
- Rendement élevé.



DUKAT

- Joli produit vert foncé.
- Très souple d'utilisation pouvant être récolté sur une longue période.



LENA

- La meilleure variété proposée en gamme pour la culture en pot.
- Plante érigée d'un vert très foncé.

Variété	Bio	Hauteur (en cm)	Utilisation	Couleur	Rapidité	Résistance au bottelage	Résistances	Type
OFFICINAL	x	90-110	Frais	Vert	o	o	-	Normal
HERA	x	40	Frais, Industrie	Vert foncé	++	o	IR: Itersonilia	Erigée
THALIA	x	40	Frais, Industrie	Vert foncé intense	+	++	-	Compact
DUKAT		45	Industrie	Vert	o	o	-	Normal
LENA		25	Pots	Vert foncé	+	-	-	Compact

++ = très rapide / très bonne, + = rapide / bonne, o = moyenne, - = lente / peu résistant

#### CALENDRIER DE PRODUCTION

Variété	Jan.	Fév.	Mar.	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Dec.
OFFICINAL												
HERA												
THALIA												
DUKAT												
LENA												

# CIBOULETTE

## Ciboulette (*Allium schoenoprasum* L.)

PMG (POIDS DE MILLE GRAINES)	1,0 - 1,5 g ; 1 g = 800 - 900 graines
SOL	Presque tous les sols conviennent ; dans les sols très légers, la stabilité des racines n'est pas assez forte ; pH de 6,0 à 7,5 ; pause de culturale : au moins 5 ans
TEMPÉRATURE DE GERMINATION	18 °C - 25 °C ; minimum 5 °C
TEMPÉRATURE DE CULTURE	17 °C - 24 °C
CLIMAT	Temps de germination : 10 à 18 jours ; bonnes conditions de croissance en Europe centrale
PÉRIODE DE SEMIS	Mars-juillet
PROFONDEUR DE SEMIS	2 cm à 2,5 cm ; germination à l'obscurité
DENSITÉ DE SEMIS (POTS DE 10-12 CM)	80 - 100 graines par pot
JEUNES PLANTS	6-8 graines par motte de 4 cm
DENSITÉ DE SEMIS (PLEIN CHAMP)	8 à 10 kg par ha (7 à 8 millions de plants par ha) ; espacement des rangs : environ 25 cm, 200 plants par mètre linéaire
FERTILISATION	Masse de la plante : 100 dt/ha ; point de consigne : 180 kg N/ha, 100 kg N/ha par coupe ; 45 kg P2O5/ha ; 180 kg K2O/ha
ITINÉRAIRE CULTURAL	L'irrigation est nécessaire, mais la ciboulette est sensible à l'engorgement des sols ; le contrôle des adventices est nécessaire après chaque coupe ; un apport constant d'eau assure le développement de racines fortes
CULTURE	Plein champ : environ 80 jours ; semis direct en pots : 55 jours ; forçage : 1 semaine
FORÇAGE	Éclairage nécessaire pour la formation de chlorophylle ; température parfaite : 22 °C ; récolte des bulbes à partir de novembre ; stockage des bulbes à -4 °C
RAVAGEURS	Mouche de l'oignon, teigne du poireau
MALADIES	Rouille ( <i>Puccinia mixta</i> )
RÉCOLTE	Jusqu'à trois coupes par saison sont possibles ; la récolte se fait à la main ou avec des machines spécialisées



POLYVERT 🌱

bio

ÉGALEMENT DISPONIBLE EN BIO

- Variété à feuille épaisse de diamètre moyen, très érigée et robuste.
- Souple en culture, restant homogène même après plusieurs coupes.



POLYSTAR 🌱

- Port droit, compact.
- Idéal en pots.
- Feuille mi-grossière.



FITLAU 🌱

- Feuille mi-fine, de couleur vert foncé.
- Très solide.

DOLORES 🌱



- Feuillage érigé fin.
- Très aromatique.

POLYVIT 🌱



- Variété vert foncé à feuille érigée fine.
- Croissance rapide.



- Feuille assez grosse.
- Très productive.

- Variété à grande feuille vert foncé proposant de gros rendements même en année 2 ou 3.
- Bonne tolérance à la rouille.
- Peu sensible aux pointes jaunes.

- Mi-fine, erigée.
- Très homogène.

Variété	Bio	Hauteur (en cm)	Utilisation	Couleur	Rapidité	Résistance au bottelage	Épaisseur de la feuille	Position de la feuille
POLYVERT 🌱	x	45	Frais, industrie, bulbe à forcer	Vert	+	o	Mi-fine	Droit
POLYSTAR 🌱		25-30	Frais, pots	Vert foncé	++	++	Mi-fine	Droit
FITLAU 🌱		30-35	Frais	Vert clair	+	-	Mi-fine	Droit
DOLORES 🌱		30-35	Frais, bulbe à forcer	Vert foncé intense	+	+	Mi-fine	Droit
POLYVIT 🌱		50	Frais, pots, bulbe à forcer	Vert	++	o	Fine	Droit
BOARD LEAF	x	30-35	Frais	Vert	+	+	Grossière	Droit
POLYUP 🌱		45	Frais, industrie	Vert foncé	++	+	Grossière	Extrêmement droit
POLYREX 🌱		40	Frais, pots	Vert foncé	++	++	Mi-fine	Très droit

++ = très rapide / très bonne, + = rapide / bonne, o = moyenne, - = lente / peu résistant

CALENDRIER DE PRODUCTION  
FRAIS / INDUSTRIE

Variété	Jan.	Fév.	Mar.	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Dec.
POLYUP 🌱												
POLYVERT 🌱												
FITLAU 🌱												
BOARD LEAF												
POLYREX 🌱												
BULBE À FORCER												
POLYVIT 🌱												
DOLORES 🌱												
POLYVERT 🌱												

# BASILIC

## Basilic (*Ocimum basilicum* L.)

PMG (POIDS DE MILLE GRAINES)	1,5 - 1,8 g
SOL	Sols meubles, rapidement réchauffés ; pH de 6,5 à 7,2 ; pause culturale : au moins 3 ans
TEMPÉRATURE DE GERMINATION	20 °C - 25 °C ; minimum 12 °C
TEMPÉRATURE DE CULTURE	>20 °C
CLIMAT	La croissance s'arrête en dessous de 12 °C ; sensible au gel ; a besoin de températures chaudes
PÉRIODE DE SEMIS	Mai - juin
PROFONDEUR DE SEMIS	Germination à la lumière
DENSITÉ DE SEMIS (POTS DE 10-12 CM)	40 graines par pot
DENSITÉ DE SEMIS (PLEIN CHAMP)	Plein champ : 4 kg ha (2,5 à 3 millions de plants par ha) ; espacement des rangs : 28 cm, environ 100 plants par mètre linéaire ; jeune plant : 5 graines par motte de 4 cm
FERTILISATION	Masse de la plante : 18 dt / ha première coupe, 12 dt / ha deuxième coupe ; point de consigne : 100 kg N / ha, 80 kg P2O5 / ha ; K2O / ha 120 kg
ITINÉRAIRE CULTURAL	Nécessite de la chaleur mais est sensible à l'engorgement des sols ; l'irrigation est nécessaire pour la germination
CULTURE	Plein champ : 80 jours ; serre/pots : 45 jours ; éclairage supplémentaire en hiver
RAVAGEURS	Pucerons (Aphidina), escargots
MALADIES	Mildiou, Septoria petroselini, Fusarium, Botrytis
RÉCOLTE	Trois coupes par saison sont possibles ; rendement : 1kg par m <sup>2</sup> ; la récolte se fait à la main ou avec des machines spécialisées. La température de stockage pour la culture en pot ne doit pas être inférieure à 12 °C (tache foliaire)

## TYPE GRAND VERT

BONAZZA



- Type Genovese de couleur très foncée.
- Bonne tenue après récolte.
- Bonne tolérance au fusarium et au botrytis.
- Facile à mettre en bouquet.

LOKI



ÉGALEMENT DISPONIBLE EN BIO

- Type Genovese de nouvelle génération avec une tolérance au mildiou.
- Produit homogène ayant aussi un bon comportement en conditions froides.

GUSTOSA



ÉGALEMENT DISPONIBLE EN BIO

- Type Genovese à feuille bombée, très uniforme, pouvant se produire toute l'année suivant les régions.
- Feuilles vert foncé.





- Basilic type et arôme Genovese.
- Feuilles plus petites que Fortilagero®.
- Cycle rapide.
- Très haute tolérance au mildiou (races présentes en France).
- Repousse rapide entre 2 coupes.
- Possibilité de multipillule enrobée.



- Basilic type et arôme Genovese.
- Grandes feuilles vertes foncées.
- Très haute tolérance au mildiou (races présentes en France).
- Initiation lente de la floraison.
- Possibilité de multipillule enrobée.

### Conseil technique (Mildiou)



Ces dernières années, les cultures de basilic ont été fortement attaquées par le mildiou. Ce champignon déforme et flétrit les feuilles.

Il provoque des taches (lésions chlorotiques) et rend la plante non commercialisable. L'amélioration génétique est à ce jour la seule solution efficace pour lutter contre ce pathogène.

Nous avons sélectionné 2 variétés avec une haute tolérance aux races de mildiou présentes en France :

**Fortifino®(1)F1, Fortilagero®(2)F1.**



- Adapté à la culture en pot, type Genovese bien marqué.
- Robuste et érigé.
- Bonne tenue après récolte.

Variété	Bio	Hauteur (en cm)	Utilisation	Couleur	Rapidité	Uniformité	Caractéristiques de la feuille	Type de feuille	Résistances
FORTIFINO®(1) F1	X	50-60	Frais	Vert	++	++	Plate / ronde	Gaufrée	HR: Fop HR: Pbb
FORTILAGERO®(2) F1	X	40-45	Frais, pots	Vert foncé	+	++	Ronde	Gaufrée	HR: Fop HR: Pbb
BONAZZA		45	Frais, industrie	Vert foncé	+	o	Plate / ronde	Gaufrée	IR: Fop IR: Botrytis
LOKI	X	22	Frais, industrie	Vert foncé	+	++	Ronde	Gaufrée	IR: Pbb1, Pbb3 HR: Pbb2, Pbb4
GUSTOSA	X	22	Pots	Vert foncé intense	o	++	Ronde	Gaufrée	-
LUCIA		30-40	Pots	Vert foncé	+	++	Plate / ronde	Plate	-

### CALENDRIER DE PRODUCTION

#### FRAIS / INDUSTRIE

Variété	Jan.	Fév.	Mar.	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Dec.
FORTIFINO®(1) F1												
FORTILAGERO®(2) F1												
BONAZZA												
LOKI												

Code	Agent pathogène	Nom français	Nom scientifique
Fop	Champignon	Fusariose	Fusarium oxysporum f. sp. basilicum
Pbb	Champignon	Mildiou du basilic	Peronospora belbahrii

## BASILIC AUTRES

### ANIS



- Parfum légèrement anisé.
- Hauteur : 60 cm.
- Utilisation en frais et décoration.

### CANNELLE



- Tige violette.
- Senteur de cannelle.
- Très original.
- Hauteur : 60-70 cm.
- Utilisation en frais et pots.

### CITRON



- Parfum original citronné.
- Hauteur : 50-60 cm.
- Utilisation en frais et pots.

### LUCIE



- Feuillage brillant de coloration pourpre intense et homogène.
- Plante bien ramifiée.
- Hauteur : 50 cm.
- Utilisation en frais et pots.

### FIN VERT



- Petites feuilles vertes.
- Port compact en boule.
- Très bien adapté à la culture en pots.
- Type de culture sous tunnel / serre.

### HELIOS



- Basilic citron à petites feuilles combinant à la fois les saveurs de citron et de basilic.
- Plante à croissance rapide.
- Hauteur : 25 cm.
- Utilisation en frais et pots.

### MARSEILLAIS



- Variété traditionnelle de Provence.
- Très parfumé.
- Hauteur : 30-35 cm.
- Utilisation en frais et pots.

### SITA



- Basilic thaïlandais avec un très bon goût aromatique doux et un parfum exotique agréable.
- Précocité : saison.
- Utilisation en frais et pots.

Variété	Jan.	Fév.	Mar.	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Dec.
ANIS												
CANNELLE												
CITRON												
LUCIE												
HELIOS 🌱												
MARSEILLAIS												
SITA 🌱												

## CORIANDRE

### Coriandre (*Coriandrum sativum* L.)

PMG (POIDS DE MILLE GRAINES)	3 g
SOL	Sols meubles, faciles à réchauffer, pH de 6,5 à 7,2 ; pause de culture : au moins 3 ans
TEMPÉRATURE DE GERMINATION	20 °C ; minimum 10 °C
TEMPÉRATURE DE CULTURE	16 °C - 20 °C
CLIMAT	La croissance s'arrête en dessous de 10 °C ; sensible à la montée à graines en été
PROFONDEUR DE SEMIS	1 cm ; germination à l'obscurité
DENSITÉ DE SEMIS (POTS DE 10-12 CM)	35 graines par pot ; jeune plant : 4-5 graines par motte de 4 cm
DENSITÉ DE SEMIS (PLEIN CHAMP)	6 kg par ha (2,5 à 3 millions de plants par ha) ; espacement des rangs : 25 cm, 100 plants par mètre linéaire courant
FERTILISATION	Masse de la plante : 18 dt / ha ; point de consigne : 80 à 100 kg N / ha ; 80 kg P <sub>2</sub> O <sub>5</sub> / ha ; 180 kg K <sub>2</sub> O / ha
ITINÉRAIRE CULTURAL	Nécessite des conditions chaudes, le stress lié à la sécheresse provoque l'induction florale mais est sensible à l'engorgement des sols ; l'irrigation est nécessaire pour la germination.
CULTURE	Plein champ : 85 jours ; serre / pots : 40 jours ; éclairage supplémentaire en hiver
RAVAGEURS	Pucerons (Aphidina), escargots
MALADIES	Pseudomonas
RÉCOLTE	Rendement : 1,5 kg/m <sup>2</sup> ; la récolte se fait à la main ou à l'aide de machines spécialisées



## CORIANDRE SUITE



ATLAS®

bio

ÉGALEMENT DISPONIBLE EN BIO

- Variété vert très foncé, robuste avec une bonne tolérance à la montaison.
- Très bon rendement, adaptée à tout type de production.

EAGLE

bio



ÉGALEMENT DISPONIBLE EN BIO

- Feuillage vert foncé.
- Très lent à montée en graines.
- Plante assez compacte.

SHANGAI



- Coriandre très érigée à croissance rapide.
- Plante à petites feuilles vert foncé restant compacte.

CONDOR

bio



UNIQUEMENT DISPONIBLE EN BIO

- Variété très aromatique à haut rendement.
- Feuilles épaisses et finement découpées.
- Lent à monter à graines.

Variété	Bio	Hauteur (en cm)	Utilisation	Couleur	Rapidité	Uniformité	Type de feuille	Résistances
ATLAS®	X	50	Frais, industrie	Intense vert foncé	++	+	Large	IR: Pseudomonas, montée à fleur
EAGLE	X	22	Frais, pots	Vert foncé	+	+	Moyenne	Montée à fleur
SHANGAI		25	Pots	Intense vert foncé	-	-	Fine	-
CONDOR	X	60	Frais, graines	Vert	o	+	Moyenne	-

++ = très rapide / très bonne, + = rapide / bonne, o = moyenne, - = lente / peu résistant

### CALENDRIER DE PRODUCTION FRAIS / INDUSTRIE

Variété	Jan.	Fév.	Mar.	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Dec.
ATLAS®												
EAGLE												
SHANGAI												
CONDOR												

■ semis  
■ semis / couvert  
■ récolte

Pour les conditions climatiques du nord-ouest de l'Europe. \*Marque déposée  
Les renseignements ci-dessus ne sont donnés qu'à titre indicatif et par conséquent ne sauraient comporter une garantie de récolte.

# PERSIL

## Persil mousse et frisé (*Petroselinum crispum* var. *crispum*) / Persil plat (*Petroselinum crispum* var. *neapolitanum*)

<b>PMG (POIDS DE MILLE GRAINES)</b>	1,2 - 1,8 g
<b>SOL</b>	Argile et sable limoneux, pH de 6,0 à 7,0 ; pause de culture : au moins 3 ans
<b>TEMPÉRATURE DE GERMINATION</b>	18 °C - 25 °C ; minimum 3 °C
<b>TEMPÉRATURE DE CULTURE</b>	17 °C - 20 °C
<b>CLIMAT</b>	Éviter les températures élevées (>29 °C) qui nuisent à la germination ; robuste contre le gel
<b>PÉRIODE DE SEMIS</b>	Février - juin
<b>PROFONDEUR DE SEMIS</b>	2 cm ; germination à l'obscurité
<b>DENSITÉ DE SEMIS (POTS DE 10-12 CM)</b>	40 graines par pot
<b>JEUNES PLANTS</b>	8-10 graines par motte de 4 cm
<b>DENSITÉ DE SEMIS (PLEIN CHAMP)</b>	4 kg (marché frais) à 9 kg (industrie) par ha ; espacement des rangs : 30 cm, environ 100 plants par mètre linéaire
<b>FERTILISATION</b>	Masse de la plante : 350 dt/ha ; point de consigne : 150 kg N/ha ; 30 kg P2O5/ha ; 170 kg K2O/ha ; 10 kg Mg/ha
<b>ITINÉRAIRE CULTURAL</b>	Irriguer de manière automatique pour éviter la formation de croûtes en surface (des semences pré-germées raccourcissent la phase critique de germination de 8 jours) ; après la germination, un désherbage mécanique est nécessaire.
<b>CULTURE</b>	Printemps : 110 jours, deuxième coupe : 40 jours ; été : 85 jours, deuxième coupe : 30 jours ; hivernage : 260 jours (semis en août) ; serre/pots : 50 jours
<b>RAVAGEURS</b>	Mouche des carottes, pucerons, chenilles
<b>MALADIES</b>	Mildiou, Septoria petroselini, Oïdium, Pythium, Fusarium, Botrytis
<b>RÉCOLTE</b>	Jusqu'à quatre coupes par saison sont possibles ; rendement : environ 20 t/ha par coupe ; la récolte se fait à la main ou avec des machines spécialisées. Température de stockage : 4 °C avec humidité élevée



## PERSIL PLAT

**LAURA** 🌱



**LAICA** 🌱



**LION** 🌱



ÉGALEMENT DISPONIBLE EN BIO

- Type Géant d'Italie à cycle très rapide.
- Feuilles plus grandes que le persil commun.
- Pour production hivernale.
- Très bonne tolérance au mildiou.
- HR: Pp

- Variété à croissance rapide.
- Reste homogène après plusieurs coupes.
- IR: Sp. Résistance intermédiaire à la septoriose.

- Type Géant d'Italie, très grosse feuille.
- Bonne tenue au champ.
- Plante bien équilibrée peu sensible à la verse et érigée.
- HR: Pp / IR: Sp. Résistant mildiou et tolérant septoriose.

**GIGANTE D'ITALIA**  
RACE **SPLENDID** 🌱



- Sélection très homogène.
- Hauteur moyenne.
- Très bien coloré.
- Très productif.

Variété	Bio	Feuille	Utilisation	Couleur	Rendement /vitesse	Taille de la feuille	Résistance au bottelage	Résistances
<b>LION</b> 🌱		Grande	Frais	Vert foncé intense	o	Très large	++	HR: Pp IR: Sp
<b>Gigante d'Italia race SPLENDID</b> 🌱	X	Grande	Frais	Vert	+	Large	+	-
<b>LAURA</b> 🌱		Moyenne	Pots, frais	Vert	++	Petite	+	HR: Pp
<b>LAICA</b> 🌱	X	Grande	Frais, industrie	Vert foncé	+	Large	--	IR: Sp

++ = très rapide / très bonne, + = rapide / bonne, o = moyenne, - = lente / peu résistant

### CALENDRIER DE PRODUCTION

FRAIS / INDUSTRIE

Variété	Jan.	Fév.	Mar.	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Dec.
<b>LION</b> 🌱												
<b>LAICA</b> 🌱												
<b>LAURA</b> 🌱												
<b>GIGANTE D'ITALIA</b> 🌱												

Code	Agent pathogène	Nom français	Nom scientifique
Pp	Champignon	Mildiou	Plasmopara petroselini
Sp	Champignon	Septoriose	Septoria petroselini

semis  
semis / couvert  
récolte

Pour les conditions climatiques du nord-ouest de l'Europe

Les renseignements ci-dessus ne sont donnés qu'à titre indicatif et par conséquent ne sauraient comporter une garantie de récolte.

# PERSIL FRISÉ



STARLETT 🌱

- Variété de type 'Moss Curled'.
- Convient aussi bien à la culture en plein champ qu'en pot.
- Cycle rapide.
- Tiges solides. Feuilles denses et fournies.
- Bonne conservation après récolte.



GRÜNE PERLE 🌱

bio

ÉGALEMENT DISPONIBLE EN BIO

- Bonne résistance à la montée à graines.



LISETTE 🌱

- Variété de type 'Moss Curled'.
- Adaptée aussi à la culture en pots et plein champ.
- Sa croissance est très rapide.
- Très bons résultats en hivernage.
- Bonne tenue à la montaison.



FRISÉ VERT FONCÉ

bio

UNIQUEMENT DISPONIBLE EN BIO

- Frisure très homogène.
- Tige assez haute.



FRISÉ VERT FONCÉ RACE SOLID

- Plante vigoureuse très rustique.
- Feuillage vert foncé, frisé et légèrement perlé.
- Bonne tenue après coupe.



FRISÉ VERT FONCÉ RACE FRISADO 🌱

bio

ÉGALEMENT DISPONIBLE EN BIO

- Repousse rapide, rendement très élevé.
- Excellente présentation commerciale.
- Très homogène dans la frisure.

Variété	Bio	Type feuille	Utilisation	Couleur	Rendement /vitesse	Résistance au bottelage
STARLETT 🌱		Moyenne	Frais, pots	Vert foncé	+	+
GRÜNE PERLE 🌱	X	Fine	Frais, pots	Vert	+	++
LISETTE 🌱		Fine	Frais, pots	Vert	++	+
FRISÉ VERT FONCÉ	X	Moyenne	Frais	Vert foncé	+	+
Frisé vert foncé race SOLID		Moyenne	Frais	Vert très foncé	++	+
Frisé vert foncé race FRISADO 🌱		Moyenne	Frais	Vert foncé	+	+

++ = très rapide / très bonne, + = rapide / bonne, o = moyenne, - = lente / peu résistant

## CALENDRIER DE PRODUCTION MARCHÉ FRAIS / INDUSTRIE

Variété	Jan.	Fév.	Mar.	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Dec.
STARLETT 🌱												
GRÜNE PERLE 🌱												
LISETTE 🌱												
FRISÉ VERT FONCÉ												
SOLID												
FRISADO 🌱												

# AUTRES AROMATIQUES DE SEMIS

## ACHE (LIVÈCHE)

*Levisticum officinale*

<b>Semis</b>	Avril-mai ou septembre. 20 g pour 1000 plants 250 g / are semis direct.
<b>Densité</b>	40 x 50 cm.
<b>Conseil</b>	Exposition mi-ombre ou plein soleil.
<b>Récolte</b>	Feuilles, tiges. Racines à la seconde et troisième saison. Graines à maturité.
<b>Utilisation</b>	Aromate (herbe à maggi), en salade, infusion.



ÉGALEMENT DISPONIBLE EN BIO

## ACHE DES MONTAGNES

- Aromate (herbe à Maggi®) utilisé en salade, infusion, préparations culinaires.
- Semis avril-mai ou septembre.
- Hauteur : 150-200 cm.
- Vivace.



UNIQUEMENT DISPONIBLE EN BIO

## BOURRACHE *Borrago officinalis*

<b>Semis</b>	Mars à août 500 g par are en semis direct 150 g pour 1000 pots 80 g pour 1000 plants.
<b>Densité</b>	30 x 50 cm.
<b>Conseil</b>	Exposition mi-ombre ou plein soleil.
<b>Récolte</b>	Flleurs et feuilles. De mai à octobre.
<b>Utilisation</b>	En salade, cuit comme l'épinard, en infusion.

## OFFICINALE

- Demande une exposition ensoleillée et bien dégagée.
- Hauteur : 60 cm.
- Annuelle.



## CAMOMILLE *Matricaria recutita*

<b>Semis</b>	Mars - avril 5 g / are en semis direct 2 g pour 1000 plants.
<b>Densité</b>	30 x 60 cm.
<b>Conseil</b>	Exposition plein soleil.
<b>Récolte</b>	Feuilles et fleurs écloses.
<b>Utilisation</b>	Infusion.

## MATRICARIA

- Camomille à petite fleur blanche.
- Hauteur : 40 cm.
- Annuelle.

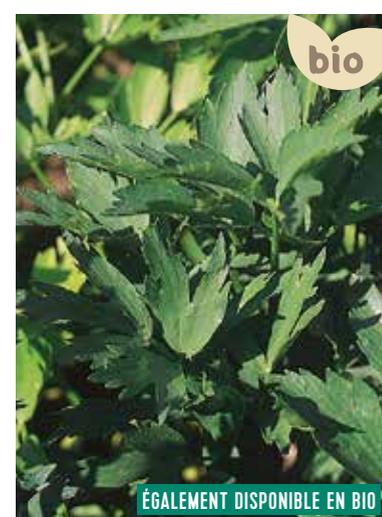
## CÉLÉRI À COUPER

*Apium graveolens secalinum*

<b>Semis</b>	Mars-avril 1 g pour 1000 plants 20 g / are en semis direct.
<b>Densité</b>	40 x 60 cm.
<b>Conseil</b>	Exposition mi-ombre.
<b>Récolte</b>	Feuilles, tiges et graines.
<b>Utilisation</b>	Assaisonnement, soupe, infusion ...

## ACHE DES MARAIS

- Variété traditionnelle. Très parfumée.
- Hauteur : 120 cm.
- Vivace.



ÉGALEMENT DISPONIBLE EN BIO

## CERFEUIL *Anthriscus cerefolium*

<b>Semis</b>	Mars à septembre 50 g pour 1000 plants 300 à 500 g / are en semis direct.
<b>Densité</b>	15-30 x 100 cm.
<b>Conseil</b>	Exposition mi-ombre.
<b>Récolte</b>	Feuilles avant floraison.
<b>Utilisation</b>	Aromate, infusion ...



## COMMUN (SIMPLE)

- Des températures inférieures à 9°C peuvent provoquer la montée en graines.
- Feuille découpée vert foncé.
- Hauteur : 30-40 cm.
- Annuelle.



ÉGALEMENT DISPONIBLE EN BIO

## FRISÉ FIN

- Feuillage frisé, vert, très parfumé.
- Récolte des feuilles avant la floraison.
- Hauteur : 20-40 cm.
- Annuelle.



ÉGALEMENT DISPONIBLE EN BIO

## MASSA (HIVER)

- Feuillage vert foncé.
- Bonne tenue à la montée en graines.
- Bonne tenue au froid.
- Type d'hiver.
- Hauteur : 30-40 cm.
- Annuelle.



bio

### CIBOULETTE DE CHINE

*Allium tuberosum*

<b>Semis</b>	Possible toute l'année. 40 à 60 g pour 1000 godets 200 à 400 g / are en semis direct.
<b>Densité</b>	10-15 x 25-35 cm.
<b>Conseil</b>	Exposition ensoleillée, supporte un peu d'ombre.
<b>Récolte</b>	Feuilles. Veillez à couper régulièrement avant la floraison, afin de favoriser la repousse.
<b>Utilisation</b>	Aromate, infusion ...

### ALLIUM TUBEROSUM

- Aussi appelée Ciboulail.
- Feuillage plat vert foncé d'environ 30 cm.
- Bonne tenue à la rouille, au mildiou et aux pointes jaunes.
- Peut être forcé en hiver.
- Hauteur : 30 cm.
- Vivace.



NEW

### ESTRAGON

*Artemisia drannunculus*

<b>Densité</b>	30 x 50 cm.
<b>Conseil</b>	Exposition ensoleillée, vivace, mais craint le gel. Pincer 1 à 2 fois la plante pour mieux la ramifier et retarder sa floraison.
<b>Récolte</b>	Jeunes feuilles par prélèvement.
<b>Utilisation</b>	Aromate, vinaigre, infusion

### DE RUSSIE

- Variété vivace.
- Plus Productif, plus robuste et plus vigoureux mais moins aromatique que le français.
- Hauteur : 90 cm.
- Vivace.



bio

### FENOUIL *Foeniculum vulgare*

<b>Semis</b>	Avril à juin 40 g / are en semis direct 10 g pour 1000 plants 20 g pour 1000 pots.
<b>Densité</b>	40 x 50 cm
<b>Conseil</b>	Ne pas planter près de l'aneth ni de la coriandre (pollinisation).
<b>Récolte</b>	Tiges et feuilles jaunes, graines.
<b>Utilisation</b>	Cuisine, décoration, infusion...

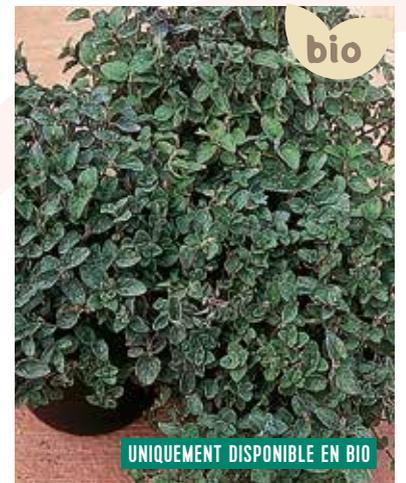
### COMMUN (AMER)

- Feuille verte ronde et velue.
- Hauteur : 150 cm.
- Vivace.

### MARJOLAINE

*Origanum majorana*

<b>Semis</b>	Février à mai 5 g pour 1000 plants 50 g / are en semis direct.
<b>Densité</b>	20 x 50 cm
<b>Conseil</b>	Exposition plein soleil. Terrain plutôt sec et alcalin.
<b>Récolte</b>	Jeunes feuilles avant floraison.
<b>Utilisation</b>	Aromate, infusion, huile essentielle.



bio

UNIQUEMENT DISPONIBLE EN BIO

### ANNUELLE

- Feuille verte ronde et velue.
- Hauteur : 30-40 cm.
- Annuelle.

### HORTENSIS (A COQUILLE)

- Variété traditionnelle.
- Feuille ronde, velue, verte, légèrement marquée de rouge.
- Hauteur : 40-60 cm
- Vivace..

### MÉLISSE *Melissa officinalis*

<b>Semis</b>	Février-avril 5 g pour 1000 plants.
<b>Densité</b>	30 x 50 cm.
<b>Conseil</b>	Feuilles.
<b>Récolte</b>	Feuilles avant floraison.
<b>Utilisation</b>	Aromate, infusion, pots pourris, cuisine



bio

ÉGALEMENT DISPONIBLE EN BIO

### OFFICINALE (CITRONNELLE)

- Feuille verte ovale, dentée et velue.
- Plante très mellifère.
- Hauteur : 40-60 cm.

## AROMATIQUES DE SEMIS



bio

### ORIGAN *Origanum vulgare*

<b>Semis</b>	Février-avril 1 g pour 1000 plants 3 g pour 1000 pots 40 g / are en semis direct
<b>Densité</b>	30 x 50 cm.
<b>Conseil</b>	Exposition plein soleil. Terrain riche, sec et alcalin
<b>Récolte</b>	Jeunes feuilles avant floraison.
<b>Utilisation</b>	Aromate, infusion, huile essentielle ...

#### VULGARE

- Exposition plein soleil en sol riche, sec et alcalin.
- Récolter les jeunes feuilles avant floraison.
- Hauteur : 40-500 cm.
- Vivace.

ÉGALEMENT DISPONIBLE EN BIO

### MENTHE *Mentha*

<b>Semis</b>	Mars-avril 1 g pour 1000 plants.
<b>Densité</b>	30 x 50 cm.
<b>Conseil</b>	Exposition moyennement ensoleillée. Terrain humide, bien drainé.
<b>Récolte</b>	Feuilles.
<b>Utilisation</b>	Aromate, sirop, salade, boisson, décoration, infusion...



bio

ÉGALEMENT DISPONIBLE EN BIO

#### SPICATA

- Un parfum rafraîchissant avec une arrière odeur épicée.
- Hauteur : 30 cm.
- Vivace.

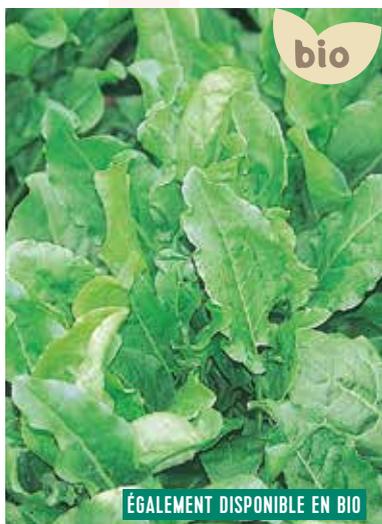


#### PIPERITA POIVRÉE

- Variété au parfum de bergamote.
- Hauteur : 40 cm.
- Vivace.

### OSEILLE *Rumex acetosa hortensis*

<b>Semis</b>	Mars-mai ou août 200 g / are en semis direct. 25 g pour 1000 pots.
<b>Densité</b>	30 x 50 cm.
<b>Conseil</b>	Terrain humide, bien drainé. Riche en fer.
<b>Récolte</b>	Jeunes feuilles.
<b>Utilisation</b>	Salade, cataplasme, préparation culinaire, infusion ...



bio

ÉGALEMENT DISPONIBLE EN BIO

#### LARGE DE BELLEVILLE

- Variété lente à monter en graines.
- Hauteur : 20-30 cm.
- Vivace.



#### ROUGE

- Feuillage anthocyané.
- Variété issue de multiplication in vitro, plus résistante à la montée en graines, couleur intense.
- Hauteur : 30 cm.
- Vivace.

### RÉGLISSE *Glycyrrhiza glabra*

<b>Semis</b>	Mars à juin.
<b>Densité</b>	80 x 80cm.
<b>Conseil</b>	Sols riches humides et climat chaud. Ne craint pas les gelées.
<b>Récolte</b>	Juillet à septembre au bout de 3 ans.
<b>Utilisation</b>	Culinaire, frais ou sec, poudre. Extrait, tisanes, infusions.

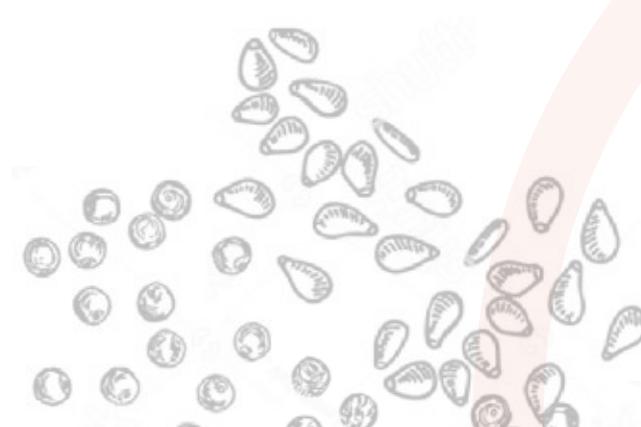
#### GLABRA

- Plante très buissonnante à floraison estivale.
- Utilisation des racines qui sont traçantes.
- Hauteur : 150 cm.
- Vivace.



NEW

bio



## ROMARIN *Rosmarinus officinalis*

<b>Semis</b>	Février à juillet 10 g pour 1000 plants.
<b>Densité</b>	30 x 50 cm.
<b>Conseil</b>	Protéger les plantes lors des grands froids. Pincer une à deux fois la plante pour mieux la ramifier.
<b>Récolte</b>	Feuilles et rameaux avant floraison de préférence.
<b>Utilisation</b>	Aromate, huile essentielle, infusion, pots pourris ...



### OFFICINAL

- Feuillage vert assez fin. Floraison assez tardive.
- Hauteur : 60 cm.
- Vivace.

## SAUGE *Salvia officinalis*

<b>Semis</b>	Février-avril 100 g / are en semis direct 20 g pour 1000 plants.
<b>Densité</b>	30 x 40 cm
<b>Conseil</b>	Exposition plein soleil. Terrain léger, sec alcalin et bien drainé.
<b>Récolte</b>	Feuille. La sauge n'atteint sa plénitude d'arôme que la seconde année.
<b>Utilisation</b>	Infusion, aromate, cosmétique, décoration ...



### OFFICINALE

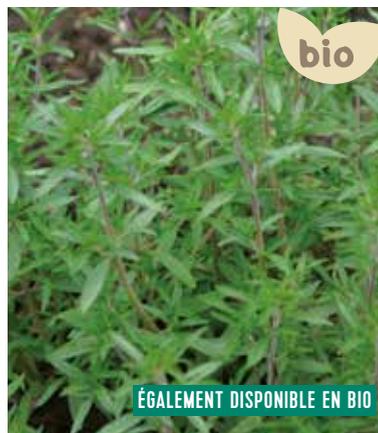
- Variété très parfumée.
- Feuille épaisse, gris-vert.
- Fleur mauve, arôme de camphre.
- Hauteur : 30-35 cm.
- Vivace.

### OFFICINALE CERES

- Feuilles épaisses.
- Très parfumée.
- Hauteur : 30-35 cm.
- Vivace.

## SARRIETTE *Satureja*

<b>Semis</b>	Avril-mai ou septembre pour la vivace. 5 g pour 1000 plants.
<b>Densité</b>	25 x 50 cm.
<b>Conseil</b>	Exposition plein soleil.
<b>Récolte</b>	Feuilles à l'apparition des boutons floraux et sommités fleuries.
<b>Utilisation</b>	Aromate, infusion, antiseptique ...



### ANNUELLE

- *Satureja hortensis*
- Plante compacte.
- Fleur blanc-mauve en été.
- Saveur moins âcre que la sarriette vivace.
- Hauteur : 30-50 cm.

### VIVACE

- *Satureja montana*
- Plante très compacte, bien parfumée.
- Hauteur : 25-35 cm.

## STÉVIA *Stevia rebaudiana*

<b>Semis</b>	Début mars à mai
<b>Densité</b>	5000 pied/ha 30 cm sur le rang 50 à 80 entre rang
<b>Conseil</b>	Température de 20 à 25 °C pour semis. Broyage des tiges en oct nov.
<b>Récolte</b>	Pour le sec, juillet et septembre avant l'apparition des bourgeons floraux. En frais toute l'année
<b>Utilisation</b>	Pour sucrer que se soit frais ou sec. 1 cuillère à café de stevia en poudre equivaut à 100 gr de sucre



### REBAUDIANA

- Plante originaire du Paraguay à fleur blanche.
- Exposition ensoleillée.
- Effectuer un léger pincement pour obtenir une meilleure ramification.
- Hauteur : 30-35 cm.
- Vivace.

## AROMATIQUES DE SEMIS

### TAGÈTE *Tagetes lucida*

<b>Semis</b>	De avril à mai. 5 g pour 1000 plants.
<b>Densité</b>	80 cm sur le rang en ligne
<b>Conseil</b>	Plante à cultiver en annuelle
<b>Récolte</b>	Feuilles
<b>Utilisation</b>	Cuisine, condimentaire, tisane ...



### LUCIDA

- Feuille proche de l'estragon au goût de réglisse et d'estragon.
- Hauteur : 50 cm.

### THYM *Thymus vulgaris*

<b>Semis</b>	Avril à juillet. 2 g pour 1000 plants. 7 g/are en semis direct.
<b>Densité</b>	25 x 40 cm.
<b>Conseil</b>	Exposition plein soleil. Terrain léger, bien drainé, alcalin de préférence.
<b>Récolte</b>	Feuilles par prélèvement et tige avant la floraison.
<b>Utilisation</b>	Aromate, bouquet garni, décoration, infusion ...



### D'HIVER

- Goût très prononcé.
- Variété idéale pour le marché frais.
- Couleur vert moyen, floraison tardive.
- Hauteur : 30 cm.

## AROMATIQUES DE BOUTURES

### CITRONNELLE

*Cymbopogon citratus*

<b>Densité de plantation</b>	50 sur le rang, 1 m entre rang
<b>Conseil</b>	Tenir humide. Peu besoin de fertilisation
<b>Récolte</b>	Mai à octobre
<b>Utilisation</b>	En cuisine / salade wok...



### DE MADAGASCAR

- Hauteur : 50-80 cm.
- Vivace.

### CORIANDRE *Persicaria odorata*

<b>Densité de plantation</b>	40 X 50 cm
<b>Conseil</b>	Plante vivace frileuse à cultiver en annuelle.
<b>Récolte</b>	Toute l'année
<b>Utilisation</b>	En cuisine, salade, canard, nem, soupe...



### VIETNAMIENNE

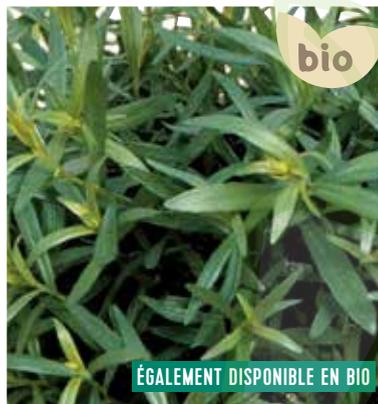
- Plante au fort goût de coriandre assez rustique.
- Aussi appelé Rau Ram.
- Hauteur : 90 cm.

<b>ESTRAGON</b> <i>Artemisia dracunculus</i>	
<b>Densité de plantation</b>	30 x 50 cm
<b>Conseil</b>	Exposition ensoleillée, vivace, mais craint le gel. Pincer 1 à 2 fois la plante pour mieux la ramifier et retarder sa floraison.
<b>Récolte</b>	Jeunes feuilles par prélèvement.
<b>Utilisation</b>	Aromate, vinaigre, infusion...



### VULGARE

- Sélection très homogène bien ramifiée.
- Arôme bien marqué.
- Hauteur : 50-60 cm.



### VRAI

- Sélection très homogène bien ramifiée.
- Arôme bien marqué.
- Hauteur : 50-60 cm.



### TOLERGON™

- Très bonne résistance aux stress environnementaux : chaleur/froid.
- Feuilles larges.
- Goût unique.
- Hauteur : 70 cm.

<b>HELICHRYSUM (IMMORTELLE)</b> <i>Helichrysum italicum</i>	
<b>Densité de plantation</b>	40 x 50 cm
<b>Conseil</b>	Mise en place au printemps ou à l'automne. Exposition plein soleil dans des sols riches et bien drainés. Protéger des températures inférieures à -5°C.
<b>Récolte</b>	Feuilles et fleurs à leur éclosion.
<b>Utilisation</b>	Aromate...



### TALL CURRY

- Vivace de taille moyenne.
- Feuillage à l'odeur très proche du Curry.
- Hauteur : 30-40 cm.

<b>LAURIER SAUCE</b> <i>Laurus nobilis</i>	
<b>Densité de plantation</b>	80 cm sur le rang en ligne
<b>Conseil</b>	Protéger du gel les plantes jeunes.
<b>Récolte</b>	Feuille par prélèvement.
<b>Utilisation</b>	Bouquet garni, décoration, infusion.



### DE JÉRUSALEM

- Croissance rapide.

<b>LAVANDE</b> <i>Lavandula angustifolia</i>	
<b>Densité de plantation</b>	60 x 100 cm
<b>Conseil</b>	Exposition très ensoleillée. Terrain bien drainé, calcaire de préférence.
<b>Récolte</b>	Feuilles et épis à floraison.
<b>Utilisation</b>	Bouquet garni, décoration, infusion, huile essentielle, cuisine...



### VERA

- Véritable lavande de Provence.
- Hauteur : 35-40 cm.

<b>MARJOLAINE DE SYRIE</b> <i>Origanum syriaca</i>	
<b>Densité de plantation</b>	20 x 50 cm
<b>Conseil</b>	Exposition plein soleil. Terrain plutôt sec et alcalin.
<b>Récolte</b>	Jeunes feuilles avant floraison.
<b>Utilisation</b>	Aromate, infusion, huile essentielle.



### SYRIACA

- Arôme très prononcé, légèrement salé.
- Utilisation en aromate, infusion, huile essentielle...
- Hauteur : 60 cm.
- Plante vivace.

## AROMATIQUES DE BOUTURES

### MENTHE *Mentha*

Densité de plantation	30 x 50 cm
Conseil	Exposition moyennement ensoleillée. Terrain humide, bien drainé.
Récolte	Feuilles.
Utilisation	Aromate, sirop, salade, boisson, décoration, infusion ...



#### ANANAS

- *Mentha variegata*
- Parfum d'ananas.
- Feuillage panaché vert et blanc.
- Hauteur : 20 cm.



#### CHOCOLAT

- *Mentha piperata*
- Feuillage foncé au parfum rappelant les chocolats à la menthe.
- Saveur piquante, un peu camphrée.
- Hauteur : 30 cm.



#### MAROCAINE

- *Mentha piperata*
- Variété typique très parfumée.
- Hauteur : 50 cm.



#### MOJITO COCKTAIL®

- *Mentha spicata*
- Parfum de chlorophylle.
- Tige solide, non duveteuse.
- Bonne tenue à la manipulation.
- Utilisée pour les limonades, thés, cocktails.
- Hauteur : 40-60 cm.



#### NANA

- *Mentha spicata*
- Parfum de menthe prononcé.
- Utilisée pour l'industrie.
- Hauteur : 50 cm.



#### POIVRÉE PEPPERMINT

- *Mentha piperata*
- Variété au parfum de bergamote.
- Hauteur : 40 cm.



#### POMME

- *Mentha suaveolens*
- Feuilles vertes arrondies au parfum de pomme verte.
- Menthe douce.
- Plante vigoureuse.
- Hauteur : 40 cm.



#### STRAWBERRY

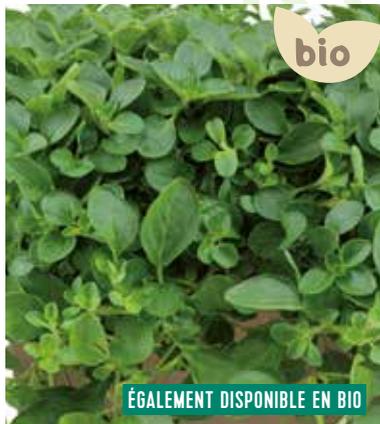
- *Mentha spicata*
- Parfum de fraise et chocolat.
- Port droit, feuilles vert tendre. Pour thés et infusions.
- Hauteur : 60 cm.



#### THAÏ

- *Mentha arvensis*
- Très riche en menthol. Port érigé.
- Feuilles étroites et dentelées, vert soutenu.
- Recherchée en cuisine asiatique.
- Hauteur : 50 cm.

<b>ORIGAN</b> <i>Origanum vulgare</i>	
<b>Densité de plantation</b>	30 x 50 cm
<b>Conseil</b>	Exposition plein soleil. Terrain riche, sec et alcalin.
<b>Récolte</b>	Jeunes feuilles avant floraison.
<b>Utilisation</b>	Aromate, infusion, huile essentielle ...



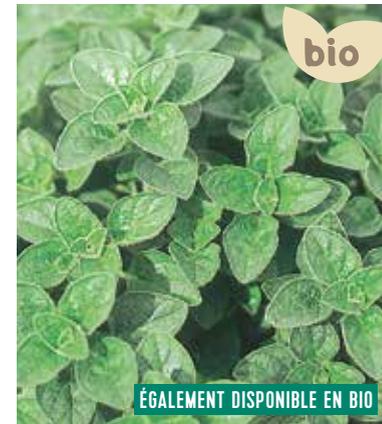
### COMPACT

- Idéal pour pots. Très compact.
- Hauteur : 15 cm.
- Vivace.



### SUPREME

- Un des origans les plus aromatiques.
- Très compact.
- Hauteur : 20 cm.
- Vivace.



### VULGARE

- Feuille assez grande, légèrement duveteuse.
- Plante assez volumineuse.
- Goût prononcé.
- Hauteur : 40-50 cm.
- Vivace.

<b>PLANTE À SUCRE</b> <i>Lippia ducis</i>	
<b>Densité de plantation</b>	60 x 100 cm
<b>Conseil</b>	Plante gélive aimant les expositions ensoleillées. Rabattre la plante à la fin de l'hiver pour favoriser le développement de nouvelles pousses au printemps
<b>Récolte</b>	Récolte des feuilles de mai à juin
<b>Utilisation</b>	En infusion



### DULCIS

- Appelée aussi Herbe sucrée des Aztèques, utilisée historiquement comme édulcorant naturel.
- Hauteur : 20-50 cm.

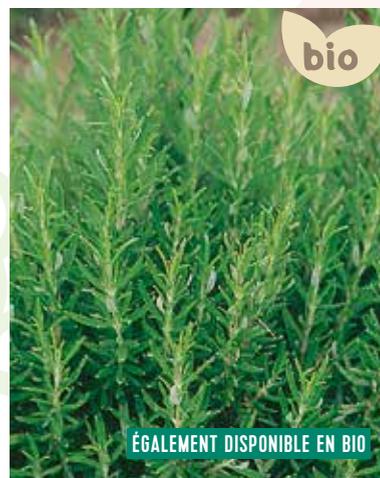
<b>PLANTE CHAMPIGNON</b> <i>Rungia klossii</i>	
<b>Densité de plantation</b>	60 x 60 cm
<b>Conseil</b>	Plante gélive appréciant une exposition mi-ombre
<b>Récolte</b>	Feuilles quasiment toute l'année
<b>Utilisation</b>	Feuilles crues ou cuites



### KLOSSII

- Plante buissonnante à feuillage dressé vert brillant, à la surprenante saveur de 'champignon'.
- Croissance rapide.
- A utiliser en salades ou cuite comme un légume. Garde son goût de champignon cuite..
- Hauteur : 100 cm.

<b>ROMARIN</b> <i>Rosmarinus officinalis</i>	
<b>Densité de plantation</b>	30 x 50 cm
<b>Conseil</b>	Protéger les plantes lors des grands froids. Pincer une à deux fois la plante pour mieux la ramifier.
<b>Récolte</b>	Feuilles et rameaux avant floraison de préférence.
<b>Utilisation</b>	Aromate, huile essentielle, infusion, pots pourris ...



### BARBECUE®

- Croissance rapide.
- Plante de très belle présentation.
- Très vigoureuse.
- Hauteur : 100-150 cm.
- Plante vivace.



### UPRIGHT

- Grande feuille, vert foncé.
- Type officinal. Bonne tenue au froid.
- Hauteur : 100 cm.
- Plante vivace.

## AROMATIQUES DE BOUTURES

### SAUGE *Salvia*

Densité de plantation	30 x 60 cm
Conseil	Exposition plein soleil. Terrain léger, sec alcalin et bien drainé.
Récolte	Feuille. La sauge est une vivace qui n'atteint sa plénitude d'arôme que la seconde année.
Utilisation	Infusion, aromate, cosmétique, décoration ...



ÉGALEMENT DISPONIBLE EN BIO



#### GROWER'S FRIEND

- *Salvia officinalis*
- Grande feuille verte érigée.
- Plante bien ramifiée.
- Croissance rapide.
- Hauteur : 80 cm.

#### HYBRIDA N°4

- *Salvia officinalis*
- Feuilles assez grandes gris-vert.
- Très productive.
- Hauteur : 30-35 cm.

#### ICTERINA

- *Salvia officinalis*
- Feuille panachée vert et crème.
- Très décorative.
- Hauteur : 30 cm.

#### SCARLET ANANAS RED

- *Salvia elegans*
- Fleur rouge, feuillage vert.
- Plante au parfum d'ananas.
- Très originale.
- Hauteur : 15 cm.



#### TRICOLORE

- *Salvia officinalis*
- Décorative et aromatique.
- Feuillage blanc, vert et rose.
- Hauteur : 25-30 cm.



## SALICORNE *Salicornia europaea*

Densité de plantation	60 x 60 cm
Conseil	Besoin en eau important
Récolte	Mai à août
Utilisation	Se consomme crue ou cuite



### EUROPAEA

- Plante aux tiges et micro-feuilles salées, pour salade.
- A arroser régulièrement avec de l'eau salée pour assurer un développement de qualité.
- Hauteur : 20-40 cm.

## STÉVIA *Stevia rebaudiana*

Densité de plantation	5000 pied/ha 30 cm sur le rang 50 à 80 entre rang
Conseil	Température de 20 à 25 °c pour semis. Broyage des tiges en octobre-novembre.
Récolte	Pour le sec, juillet et septembre avant l'apparition des bourgeons floraux. En frais toute l'année
Utilisation	Pour sucrer que ce soit en frais ou en sec. 1 cuillère à café de stevia en poudre equivaut à 100 gr de sucre



### REBAUDIANA

- Plante originaire du Paraguay à fleurs blanches.
- Exposition ensoleillée.
- Effectuer un léger pincement pour obtenir une meilleure ramification.
- Hauteur : 20 cm.

## TAGÈTE *Tagetes lucida*

Densité de plantation	4 à 5 m <sup>2</sup>
Conseil	Plante vivace à cultiver en annuelle.
Récolte	Feuilles.
Utilisation	Cuisine, condimentaire, tisane ...



### 4 SAISONS

- Feuille proche de l'estragon au goût de réglisse et d'estragon.
- Hauteur : 50 cm.

## VERVEINE *Alysa citriodora*

Densité de plantation	60 x 100 cm
Conseil	Exposition plein soleil, vivace craignant le gel. Pincer 1 à 2 fois la plante pour mieux la ramifier et retarder sa floraison.
Récolte	Feuille, de préférence avant floraison.
Utilisation	Aromate, huile essentielle, pots-pourris, infusion ...



### CITRIODORA

- Feuilles vert clair, pointues avec un fort parfum de citron.
- Hauteur : 15 cm.

## SARRIETTE *Satureja*

Densité de plantation	25 x 50 cm
Conseil	Exposition plein soleil.
Récolte	Feuilles à l'apparition des boutons floraux et sommités fleuries.
Utilisation	Aromate, infusion, antiseptique ...



### VIVACE PINK

- Satureja montana*
- Plante très compacte, bien parfumée.
- Hauteur : 40-60 cm.



### INDIAN MIX

- Satureja douglassi*
- Aussi appelée Menthe indienne.
- Plante retombante.
- Goût prononcé proche de la menthe poivrée.
- Hauteur : 15-20 cm.

## AROMATIQUES DE BOUTURES

### THYM *Thymus*

Densité de plantation	25 x 40 cm
Conseil	Vivace aimant les expositions plein soleil. Terrain léger, bien drainé, alcalin de préférence.
Récolte	Feuilles par prélèvement et tige avant la floraison.
Utilisation	Aromate, bouquet garni, décoration, infusion ...



#### CITRON

- *Thymus citriodorus*
- Parfum intense de citron. Feuilles vertes.
- Hauteur : 20 cm.



#### COMPACTUS

- *Thymus vulgaris*
- Idéal pour la culture en pots.
- Goût de thym très prononcé.
- Feuille vert foncé, floraison tardive rose clair.
- Hauteur : 30 cm.

#### D'HIVER

- *Thymus vulgaris*
- Variété rustique au goût très prononcé.
- Hauteur : 20 cm.

#### FAUSTINOI

- *Thymus vulgaris*
- Port compact et buissonnant.
- Bon couvre-sol, fleurs rose pâle.
- Petites feuilles vert foncé, très aromatiques.
- Parfum agréable se égageant au toucher.
- Hauteur : 15-20 cm.

#### ORANGE

- *Thymus fragrantissimum*
- Feuillage fin vert. Port étalé.
- Floraison de saison, rose pâle.
- Parfum d'orange prononcé.
- Hauteur : 30 cm.

# INDEX

Variété	Utilisation		Forme produit		Descr. N° page
	Frais	Pots	Graines	Jeunes plants issus de boutures	
ACHE LIVECHE <i>Ache des montagnes</i>	XX	XX	■		18
ANETH <i>Dukat</i>	XX		■		7
ANETH <i>Hera</i>	XXX		■		7
ANETH <i>Lena</i>		XXX	■		7
ANETH <i>officinal</i>	XX	X	■		7
ANETH <i>Thalia</i>	XXX		■		7
BASILIC <i>Anis</i>	X	X	■		12
BASILIC <i>Bonazza</i>	XXX		■		10
BASILIC <i>Cannelle</i>	XX	X	■		12
BASILIC <i>Citron</i>	XX	X	■		12
BASILIC <i>Compact improved</i>		X	■		12
BASILIC <i>Fin vert</i>	XX	XX	■		12
BASILIC <i>Fortifino<sup>®(1)</sup> FI</i>	XXX		■		11
BASILIC <i>Fortilargero<sup>®(2)</sup> FI</i>	XXX	XX	■		11
BASILIC <i>Grand vert Genova</i>	XXX	X	■		8
BASILIC <i>Gustosa</i>		XX	■		10
BASILIC <i>Helios</i>	X	X	■		12
BASILIC <i>Loki</i>	XX		■		10
BASILIC <i>Lucia</i>		X	■		10
BASILIC <i>Lucie</i>	XX	XX	■		12
BASILIC <i>Marseillais</i>	XXX	XX	■		12
BASILIC <i>Sita</i>	X		■		12
BOURRACHE <i>officinale</i>	XXX	X	■		18
CAMOMILLE <i>Matricaria</i>	X		■		18
CÉLÉRI À COUPER <i>Ache des marais</i>	XX	X	■		18
CERFEUIL <i>Commun (simple)</i>	XX	X	■		18
CERFEUIL <i>Frisé fin</i>	XX		■		18
CERFEUIL <i>Massa (hiver)</i>	X	XX	■		18
CIBOULETTE <i>Broad leaf</i>	XXX		■		9
CIBOULETTE <i>Dolores</i>	XXX		■		8
CIBOULETTE <i>Fillau</i>	XXX	XX	■		8
CIBOULETTE <i>Polyrex</i>	XXX	XXX	■		9
CIBOULETTE <i>Polystar</i>	XXX	XX	■		8
CIBOULETTE <i>Polyup</i>	XXX		■		9
CIBOULETTE <i>Polyvert</i>	XXX	XX	■		8
CIBOULETTE <i>Polyvit</i>	XXX	X	■		8
CIBOULETTE DE CHINE <i>tuberosum</i>	XXX	X	■		19
CITRONNELLE <i>De Madagascar</i>	X	X		■	22
CORIANDRE <i>Atlas</i>	XXX	XX	■		14
CORIANDRE <i>Condor</i>	X		■		14
CORIANDRE <i>Eagle</i>	XXX	XX	■		14
CORIANDRE <i>Shangai</i>		X	■		14
CORIANDRE <i>Vietnamienne</i>				■	16
ESTRAGON <i>de Russie</i>	XXX		■		19
ESTRAGON <i>Tolergon™</i>	XXX			■	22
ESTRAGON <i>Vrai</i>	XXX			■	22
ESTRAGON <i>vulgare</i>	XXX			■	22
FENOUIL <i>Commun (amer)</i>	XX	XX	■		19
HELICHRYSUM <i>italicum Tall Curry</i>	X	XX		■	23
LAURIER <i>De Jérusalem</i>	XX	XX		■	23
LAVANDE <i>Vera</i>	XXX	XXX		■	23
MARJOLAINE <i>Annuelle</i>	X	X	■		19
MARJOLAINE <i>hortensis (a coquille)</i>	XXX	XX	■		19
MARJOLAINE <i>syriaca</i>	XX	XX		■	23
MÉLISE <i>officinale (citronnelle)</i>	XXX	XX	■		19
MENTHE <i>Ananas</i>	X	XX		■	24
MENTHE <i>Chocolat</i>		XX		■	24
MENTHE <i>Marocaine</i>	XXX	XX		■	24
MENTHE <i>Mojito cocktail®</i>	XXX			■	24
MENTHE <i>nana</i>	XXX			■	24
MENTHE <i>piperita poivrée</i>	XX	XX	■	■	20
MENTHE <i>Poivrée peppermint</i>	XX	XX		■	24



Variété	Utilisation		Forme produit		Descr. N° page
	Frais	Pots	Graines	Jeunes plants issus de boutures	
MENTHE Pomme	X	XX		■	24
MENTHE spicata	XXX			■	20
MENTHE Strawberry	XX	XX		■	24
MENTHE Thai	XX	XX		■	24
ORIGAN Compact	X	XXX		■	25
ORIGAN Supreme	XX	XX		■	25
ORIGAN vulgare	XXX	XX	■	■	25
OSEILLE Large de Bellville	XX	XX	■		20
OSEILLE Rouge	XX	XX	■		20
PERSIL Frisé vert foncé race frisado	XXX	XX			17
PERSIL Gigante d'Italia race splendid	XXX		■		16
PERSIL Grüne perle	XXX		■		17
PERSIL Laica	XXX	XX	■		16
PERSIL Laura	XXX		■		16
PERSIL Lion	XXX		■		16
PERSIL Lisette	XXX	XX	■		17
PERSIL Starlett	XXX	XX	■		17
PERSIL Vert foncé race solid	XXX		■		17
PLANTE À SUCRE Lippia dulcis	XX	XX		■	25
PLANTE CHAMPIGNON klossii	XX	XX		■	25
RÉGLISSE glabra			■		20
ROMARIN Barbecue®	XX	XX		■	25
ROMARIN officinal	XX	XX	■		21
ROMARIN Upright	XXX	X		■	25
SALICORNE europaea	XXX			■	27
SARRIETTE Annuelle	XX	XXX	■		21
SARRIETTE Indian mix	XX	XXX		■	27
SARRIETTE vivace	XX	XXX	■		21
SARRIETTE vivace pink	XX	XXX		■	27
SAUGE Ceres	XXX	XX	■		21
SAUGE Grower's Friend	XXX	XX		■	26
SAUGE Hybrida n°4	XXX	XX		■	26
SAUGE officinale	XXX	XX	■		21
SAUGE officinalis ictarina	XXX	XX		■	26
SAUGE Scarlet ananas red	XXX	XX		■	26
SAUGE Tricolore	XXX	XX		■	26
STEVIA rebaudiana	XX	XX	■		21
TAGETE lucida	XXX	XXX	■		22
TAGETE 4 saisons				■	27
THYM Citron	XXX	X		■	28
THYM compactus	XXX	X		■	28
THYM D'hiver	XXX	X	■	■	28
THYM faustinoi	XXX	X		■	28
THYM Orange	XXX	X		■	28
THYM vulgaris d'hiver	XXX	X	■		22
VERVEINE citriodora	XXX	XX		■	27



## PLANTS ISSUS DE SEMIS



Pour connaître les variétés disponibles et les semaines de livraison, contactez votre technico-commercial régional.



# VOLTZ

## MARAÎCHAGE

# 2023

NOVEMBRE 2022	DÉCEMBRE 2022	JANVIER 2023	FÉVRIER 2023	MARS 2023	AVRIL 2023	MAI 2023	JUIN 2023	JUILLET 2023
1 M Toussaint	1 J	1 D Jour de l'An	1 M	1 M	1 S	1 L Fête du travail	1 J	1 S
2 M	2 V 48	2 L	2 J 5	2 J 9	2 D Rameaux	2 M	2 V 22	2 D
3 J	3 S	3 M	3 V 3	3 V 3	3 L	3 M	3 S 3	3 L
4 V	4 D	4 M	4 S 4	4 S 4	4 M	4 J 18	4 D Fête des mères	4 M
5 S	5 L	5 J 1	5 D Fête des grands-mères	5 D Fête des grands-mères	5 M	5 V	5 L	5 M
6 D	6 M	6 V	6 L	6 L	6 J 14	6 S	6 M	6 J 27
7 L	7 M	7 S	7 M	7 M	7 V	7 D	7 M	7 V
8 M	8 J 49	8 D	8 M	8 M	8 S	8 L Armistice 1945	8 J 23	8 S
9 M	9 V	9 L	9 J 6	9 J 10	9 D Pâques	9 M	9 V	9 D
10 J	10 S	10 M	10 V	10 V	10 L Lundi de Pâques	10 M	10 S	10 L
11 V Armistice 1918	11 P	11 M	11 S	11 S	11 M	11 J 19	11 P	11 M
12	12	12	12	12	12 M	12	12	12 M
13	13	13	13	13	13 V	13	13	13 V
14 L	14 M	14 S	14 M	14 M	14 V	14 D	14 M	14 V Fête Nationale
15 M	15 J	15 D	15 M	15 M	15 S	15 L	15 J	15 S
16 M	16 V	16 L	16 J	16 J	16 D	16 M	16 V	16 D
17 J	17 S	17 M	17 V	17 V	17 L	17 M	17 S	17 L
18 V	18 D	18 M	18 S	18 S	18 M	18 J Ascension	18 D Fête des pères	18 M
19 S	19 L	19 J	19 D	19 D	19 M	19 V	19 L	19 M
20 D	20 M	20 V	20 L	20 L Printemps	20 J	20 S	20 M	20 J
21 Hiver	21 M	21 S	21 M	21 M	21 V	21 P	21 M	21 V
22	22	22	22	22	22	22	22	22
23	23	23	23	23	23	23	23	23
24 J	24 S	24 M	24 V	24 V	24 L	24 M	24 S	24 L
25 V	25 D Noël	25 M	25 S	25 S	25 M	25 J	25 D	25 M
26 S	26 L	26 J	26 D Heure d'été +1h	26 D Heure d'été +1h	26 M	26 V	26 L	26 M
27 D	27 M	27 V	27 L	27 L	27 J	27 S	27 M	27 J
28 L	28 M	28 S	28 M	28 M	28 V	28 D Pentecôte	28 M	28 V
29 M	29 J	29 D	29 M	29 M	29 S	29 L Lundi de Pentecôte	29 J	29 S
30 M	30 V	30 L	30 J	30 J	30 D	30 M	30 V	30 D
31	31	31	31	31	31	31	31	31

Zone A : Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers  
 Zone B : Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg  
 Zone C : Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles  
 GRAINES VOLTZ - 17, rue Lavoisier - Z.A. La Perrière - Brain-sur-l'Authion - Service clients maraîchage - Tél. : 02 41 54 57 10 / maraichage@grainesvoltz.com / www.voltz-maraichage.fr

# VOLTZ MARAIÇHAGE



# 2024

AOÛT 2023		SEPTEMBRE 2023		OCTOBRE 2023		NOVEMBRE 2023		DÉCEMBRE 2023		JANVIER 2024		FÉVRIER 2024		MARS 2024		AVRIL 2024	
1 M	○	1 V	○	1 D	Fête des grands pères	1 M	Toussaint	1 V		1 L	Jour de l'An	1 J		1 V		1 L	Lundi de Pâques
2 M		2 S		2 L		2 J	44	2 S		2 M		2 V	5	2 S	Fête des grands mètres	2 M	●
3 J	31	3 D		3 M		3 V		3 D		3 M		3 S	●	3 D		3 M	
4 V		4 L		4 M		4 S		4 L		4 J	1	4 D	●	4 L		4 J	14
5 S		5 M		5 J		5 D	●	5 M	●	5 V		5 L		5 M		5 V	
6 D		6 M	●	6 V	●	6 L		6 M		6 S		6 M		6 M		6 S	
7 L		7 J		7 S		7 M		7 J		7 D		7 M		7 J		7 D	
8 M		8 V	●	8 D		8 M	45	8 V		8 L		8 J	6	8 V		8 L	●
9 M		9 S		9 L		9 J		9 S		9 M		9 V		9 S		9 M	
10 J	32	10 D		10 M		10 V		10 D		10 M		10 S	●	10 D	●	10 M	
11 V		11 L		11 M		11 S	Amistice 1918	11 L		11 J	2	11 P	●	11 L		11 J	15
12 S		12 M		12 J	41	12 V		12 M	●	12 V		12 M		12 M		12 J	
13 J		13 M		13 J		13 V		13 M		13 M		13 V		13 M		13 J	
14 L		14 J		14 S		14 M		14 J		14 D		14 M	St Valentin	14 J		14 D	
15 M	Assomption	15 V	●	15 D		15 M		15 V		15 L		15 J	7	15 V		15 L	●
16 M		16 S	●	16 L		16 J	46	16 S		16 M		16 V	●	16 S		16 M	
17 J	33	17 D		17 M		17 V		17 D		17 M		17 S		17 D	●	17 M	
18 V		18 L		18 M		18 S		18 L		18 J	3	18 D	●	18 L		18 J	
19 S		19 M		19 J	42	19 M		19 M	●	19 V		19 L		19 M		19 V	
20 D		20 M		20 V		20 L		20 M	●	20 S		20 M		20 M	Printemps	20 S	
21 J		21 V	38	21 S		21 J		21 P	51	21 M		21 M	8	21 J	12	21 P	
22 M		22 L	●	22 M	●	22 V		22 M	Hiver	22 V		22 M		22 M		22 J	
23 J		23 M	Automne	23 J		23 V	47	23 M		23 M		23 V		23 M		23 J	
24 L	34	24 D	●	24 M		24 V		24 D		24 M		24 S		24 D	Rameaux	24 M	
25 V		25 L		25 M		25 S		25 L	Noël	25 J	4	25 D	○	25 L	○	25 J	
26 S		26 M		26 J	43	26 M		26 M		26 V		26 L		26 M		26 V	
27 D		27 M		27 V		27 L		27 M		27 S		27 M		27 M		27 S	
28 L		28 J	39	28 S	○	28 M		28 J	52	28 D		28 M	9	28 J	13	28 D	
29 M		29 V		29 D	Heure d'hiver -1h	29 M	48	29 V		29 L		29 J		29 V		29 L	
30 M	35	30 S		30 L		30 J		30 S		30 M		30 M		30 S		30 M	
31 J		31 M		31 V		31 D		31 P		31 M		31 P		31 P	Pâques, Heure d'été +1h	30 M	

Zone A : Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers

Zone B : Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg

Zone C : Créteil, Montpeller, Paris, Toulouse, Versailles

GRAINES VOLTZ - 17, rue Lavoisier - Z.A. La Perrière - Brain-sur-Authion - 49800 LOIRE-AUTHION - Service clients maraîchage - Tél. : 02 41 54 57 10 / maraichage@grainesvoltz.com / www.voltz-maraichage.fr

# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

## 1° PRÉAMBULE

Les présentes conditions de vente, conformes aux règles professionnelles, usages nationaux et internationaux, s'appliquent expressément en défaut de conventions particulières, à toutes nos ventes et en particulier aux ventes réalisées auprès des horticulteurs, maraîchers, producteurs de légumes, producteurs de plants, pépiniéristes, conservateurs, transformateurs, collectivités, groupements, revendeurs, paysagistes, golfs... Le fait de passer commande implique l'acceptation des conditions de vente figurant dans notre catalogue ou sur tout autre document commercial de notre Société.

## Information préalable sur les risques potentiels de certains végétaux pour la santé humaine

Conformément à l'article L. 1338-3 du code de la santé publique, tout distributeur ou vendeur de végétaux susceptibles de porter atteinte à la santé humaine est tenu d'informer, préalablement à la conclusion de la vente, l'acquéreur des risques pour la santé humaine et, le cas échéant, des moyens de s'en prémunir. Certains végétaux, limitativement énumérés à l'annexe de l'arrêté du 4 septembre 2020, peuvent potentiellement présenter des intoxications par ingestion, des allergies respiratoires, des réactions cutanéo-muqueuses ou des réactions cutanées anormales en cas d'exposition au soleil. Ces risques, précautions et/ou actions à mener le cas échéant sont présentés dans le document suivant : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000042325453>. En acceptant les présentes conditions générales de vente, l'acquéreur reconnaît avoir été dûment informé, préalablement à la vente, des risques pour la santé humaine potentiellement liés à l'acquisition desdits végétaux.

## 2° PRIX

Les prix sont ceux résultant de nos tarifs en vigueur au jour de la commande. Ils s'entendent hors taxes et hors frais d'emballage et de transport.

Ils peuvent être modifiés sans préavis à tout moment et sont établis sous réserve de modifications importantes des conditions économiques.

Les prix indiqués pour les différents produits s'appliquent lorsqu'ils sont commandés en une seule fois et par livraison.

Le prix indiqué dans une colonne est applicable à partir de la quantité portée en haut de la colonne.

Pour chaque ligne de semences commandées, il sera automatiquement appliqué un prix minimum de 5 €.

Nos livraisons sont effectuées dans le conditionnement le plus économique disponible au moment de la livraison.

En cas de commande dans des conditionnements spécifiques, il peut être convenu d'un supplément par conditionnement pour la façon.

## 3° PORT ET EMBALLAGE

Pour toute commande, nous facturerons en plus de la marchandise, une somme forfaitaire correspondant aux frais de préparation et d'expédition des semences, selon nos tarifs en vigueur.

## 4° COMMANDES

Les commandes sont exécutées dans la mesure du possible.

Les livraisons seront effectuées en fonction des approvisionnements et disponibilités. Elles peuvent être totales ou partielles.

En cas de récolte déficitaire ou nulle provoquée par des perturbations climatiques et accidents culturaux de toute nature, une réduction partielle ou totale sera appliquée à la commande.

Aucune indemnité ne pourra en conséquence être réclamée par l'acheteur.

Les affaires traitées par nos Commerciaux ne nous engagent qu'après confirmation par notre Société par un accusé de réception de commande (ARC).

La livraison ne peut intervenir que si l'acheteur est à jour de l'ensemble de ses obligations envers la société, qu'elle qu'en soit la cause.

Le délai de livraison est donné à titre indicatif et sans garantie.

## 5° ANNULATION DE COMMANDE

Toute annulation totale ou partielle de commande de plants de la part du client à moins de 6 semaines avant livraison entraîne de plein droit une indemnité fixée à 50 % de la valeur de la commande annulée sans que Graines VOLTZ ait à fournir la preuve qu'elle a subi une perte en raison de cette annulation.

Toutefois si les produits de la commande annulée sont invendables, Graines VOLTZ se réserve la possibilité d'exiger la réparation intégrale du préjudice subi.

## 6° EXPÉDITION / LIVRAISON ET RISQUES

Nos marchandises voyagent aux risques et périls du destinataire, quel que soit le mode de transport facturé. Elles sont soigneusement examinées avant emballage et remises à la société de transport qui nous aura délivré un récépissé de l'envoi.

Nous demandons à nos clients :

- de débattre et de vérifier le contenu de l'envoi avant de donner décharge au livreur, surtout quand il s'agit de jeunes plants. Nous leur rappelons qu'ils ne doivent accepter leurs colis qu'après s'être assurés qu'ils sont en bon état, que leur poids correspond bien à celui annoncé et que les scellés sont absolument intacts.

- d'inscrire des réserves motivées sur le bordereau de livraison, avarie, perte, manquant ou retard, etc. Ces réserves doivent être confirmées dans les 48 heures par lettre recommandée avec Accusé de Réception auprès du transporteur, afin d'obtenir un dédommagement, avec une copie adressée à notre Société.

Graines Voltz prend toutes les précautions nécessaires pour le transport des jeunes plants sous température dirigée, et ne peut en aucun cas être tenu responsable de la rupture de la chaîne de froid ou de chaud durant le déchargement, entraînant des avaries liées aux conditions climatiques. Le client est tenu de prendre toutes les précautions, dès l'ouverture des portes du camion, pour protéger la marchandise notamment lors de grands froids ou de grosses chaleurs.

L'acheteur devra préciser et motiver la nature de sa réclamation, réserve ou contestation, ainsi que désigner les produits qui ont fait l'objet de cette réclamation, réserve ou contestation, en quantité, qualité et prix. L'acheteur devra fournir toute justification quant à la réalité des défauts constatés. Graines VOLTZ se réserve le droit de procéder directement ou par l'intermédiaire d'un mandataire à toute constatation et vérification sur place. Par conséquent, l'acheteur est tenu de conserver les produits en cause et devra accorder à Graines VOLTZ ou à son mandataire toute facilité pour procéder aux constatations et vérifications mentionnées ci-dessus.

## 7° PAIEMENTS

Tous les règlements sont à adresser au siège social à Colmar. Aucun escompte n'est accordé pour paiement anticipé. Nos paiements sont habituellement à 30 jours. La date d'échéance est portée sur chaque facture.

En cas de dépassement d'échéance, les pénalités de retard sont exigibles sans qu'un rappel ne soit nécessaire au taux d'intérêts de la BCE majoré de 10 points. De plus, il sera dû de plein droit et sans notification

préalable, pour tout retard de paiement, une indemnité pour frais de recouvrement, d'un montant forfaitaire de 40 €. Cette indemnité pourra être augmentée si les frais de recouvrement dépassent le montant forfaitaire, sur présentation de justificatifs.

Les clients qui ne respectent pas les délais de règlement prévus ou qui ont fait l'objet par le passé d'une procédure de recouvrement ne seront alors livrés, après solde de leur compte, que contre le versement à la commande de 50% ou de la totalité du montant.

L'absence de paiement après l'échéance, qu'elle soit totale ou partielle, entraînera de plein droit l'application d'une indemnité fixée à 15% du montant de la somme impayée, à titre de clause pénale.

Les frais bancaires et de recouvrement résultant d'une prorogation d'échéance sont à la charge du client. Le non-paiement de nos factures entraînera de lui-même une mise en demeure.

En cas d'étalement de paiement préalablement accepté par nos services, le défaut de règlement d'une échéance rend immédiatement exigible l'intégralité de la créance. En cas de retard de paiement, nous serons autorisés à résilier les marchés et commandes en cours sans préjudice de toute autre voie d'action. Nous serons de ce fait libérés de tous nos engagements.

## 8° NOUVEAUX CLIENTS

Les personnes avec lesquelles nous ne sommes pas en relations commerciales sont priées d'accompagner leur première commande de leur numéro Siret ou TVA et d'un règlement égal au montant de sa valeur ou de nous autoriser à faire l'envoi en contre-remboursement ou encore de signer un formulaire de prélèvement automatique.

## 9° RECONDITIONNEMENT PAR L'ACHETEUR

Si notre client prévoit de remplacer l'emballage d'origine des marchandises que nous lui avons livrées, en vertu de la loi n° 64-1360 du 31 décembre 1964 sur les marques, il n'a pas le droit d'utiliser notre marque pour les produits réemballés. Ce reconditionnement entraîne une décharge totale de responsabilité de Graines VOLTZ.

## 10° CONDITIONS D'UTILISATION DES PRODUITS / RESPONSABILITÉ

L'utilisation, par l'acheteur, des produits est limitée à la production d'une seule récolte commerciale. La production exclut toute reproduction de graines et toute multiplication végétative. Sauf disposition législative contraire, toute utilisation des produits - y compris celle des lignées parentales pouvant être fortuitement présentes parmi ces dernières - à des fins de recherche, de sélection ou de caractérisation moléculaire ou génétique est strictement interdite. L'acheteur en cas de revente des produits à un tiers, sera tenu d'informer les tiers des obligations ci-dessus décrites. Tout manquement aux restrictions d'utilisation susmentionnées fera l'objet de poursuites judiciaires d'encontre de l'acheteur.

Graines VOLTZ limite l'utilisation de tous les produits aux seuls emplois et catégories d'emplois pour lesquels ils sont autorisés. En d'autres termes, il interdit tout usage qui n'est pas explicitement indiqué sur l'étiquette ; la société se dégage de toutes responsabilités en cas d'utilisation d'un produit en dehors du cadre réglementaire de l'homologation et législatif.

Nos produits ne peuvent être revendus à l'exportation sans l'autorisation expresse du vendeur.

## 11° VARIÉTÉS OU PRODUITS PROTÉGÉS

Certaines variétés vendues par nos soins ont fait l'objet d'un dépôt de brevet, de marque ou d'appellation, dépôt régulièrement renouvelé et l'acheteur ne peut acquérir aucun droit de propriété par l'usage ou par la revendication sur ces variétés. Il s'engage immédiatement, dès la connaissance d'une atteinte, à informer par tous moyens Graines VOLTZ de toute atteinte à ses droits de propriété sur les brevets ou les marques et doit à ce titre pleinement coopérer afin de défendre les droits de Graines VOLTZ de toutes violations.

La reproduction des variétés protégées ou l'utilisation des appellations ou marques commerciales déposées est interdite sauf autorisation écrite de Graines VOLTZ.

L'acheteur autorise et coopérera à tout contrôle de Graines VOLTZ dans le but de vérifier les entraves aux droits de Graines VOLTZ. A cette fin, il autorise Graines VOLTZ ou toute personne désignée par cette dernière à accéder directement à ses propres infrastructures, soit notamment aux serres, administration..., ainsi qu'à celles de tiers exploitées sous la responsabilité de l'acheteur.

L'acheteur doit s'assurer que toute personne manipulant ou recevant les produits se conforme aux obligations ci-dessus exposées, afin que les droits de Graines VOLTZ soient pleinement respectés.

## 12° DÉLAIS DE RÉCLAMATIONS / CONFORMITÉ DES PRODUITS / GARANTIES

Toute réclamation en dehors spécifiquement des jeunes plants, portant sur l'aspect extérieur et la pureté spécifique devra être faite dans les 15 jours suivant l'arrivée de la marchandise.

Aucune action en garantie au titre des présentes dispositions ne pourra être engagée par l'acheteur pour les vices apparaissant :

- 50 jours après la livraison des produits à l'acheteur lorsque les vices portent sur la faculté germinative,
- dans les délais normaux de semis et de contrôle faisant immédiatement suite à la livraison lorsque les vices portent sur l'authenticité de la semence, sa pureté variétale et sa pureté spécifique.

Pour les jeunes plants, les marchandises peuvent être agréées à la réception et les réclamations sont à nous communiquer dans les 48 heures. Passés ces délais, les envois seront considérés comme acceptés.

A défaut de respecter les conditions définies ci-dessus, la réception sera réputée sans réserve et la responsabilité de Graines VOLTZ pour défaut de conformité des produits ne pourra plus être mise en cause.

En regard à la nature des produits vendus, la responsabilité du vendeur, en cas d'erreurs et vices reconnus ou établis, ne pourra en aucun cas et en particulier en matière d'authenticité, de pureté variétale, de pureté spécifique ou de faculté germinative, de conformités aux résistances, de résistance aux souches ou races, de maladies inconnues à ce jour, et de tolérances annoncées, dépasser le montant de la fourniture de l'article livré, y compris les frais justifiés résultant du retour de marchandises. Afin de garantir la qualité telle qu'indiquée ci-dessus, il est interdit à l'acheteur de graduer, calibrer, enrober ou traiter lui-même, de quelque manière que ce soit, les produits livrés ou de le faire faire par un tiers.

Nous examinerons avec attention toute réclamation qui pourrait nous être adressée par suite d'erreur de notre part et, le cas échéant, nous ne refuserons pas de remplacer ou de rembourser tout ou partie de la marchandise incriminée.

L'acheteur a également connaissance que les illustrations, catalogues, ou autres descriptifs de Graines VOLTZ relatifs à la qualité, au poids et aux mesures des produits, correspondent autant que possible aux tests et à l'expérience de Graines VOLTZ. Toutefois, ces documents ne pourront en aucun cas engager la responsabilité en cas de résultats différents.

L'acheteur a également connaissance que les produits sont impropres à la consommation humaine ou animale.

## 13° RETOUR MODALITÉS

Tout retour de produits doit faire l'objet d'un accord formel entre le ven-

deur et l'acheteur. Toute demande de retour devra être faite dans un délai de huit jours après l'expédition et le retour physique de la marchandise se faire dans un délai de quinze jours après cette demande. Seules les marchandises retournées en emballage d'origine intact feront l'objet d'un avoir excédant cependant pas 60 % de la valeur initiale. Tout produit retourné sans cet accord sera tenu à la disposition de l'acquéreur et ne donnera lieu à l'établissement d'aucun avoir.

Les frais et risques de retour sont toujours à la charge de l'acquéreur.

Aucun retour n'est accepté en jeunes plants.

## 14° PLAQUE DE CULTURE

La plaque de culture et transport de plants « rigide » est et reste à tous moments la propriété de Graines VOLTZ et n'est pas utilisable par un tiers sans un accord préalable écrit de Graines VOLTZ. Le client doit stocker les plaques dans un lieu propre et les tenir à disposition de Graines VOLTZ qui en assurera le retour au centre de production. Une pénalité de 5,00 euros par plaque pourra être appliquée en cas de non-retour.

Une pénalité de 10,00 euros par plaque sera appliquée dans le cas d'une utilisation de la part d'un tiers sans accord écrit de Graines VOLTZ et les caisses seront à retourner aux frais du client aux centres logistiques de Graines VOLTZ.

## 15° ILLUSTRATIONS COULEURS

Les photos en couleur figurant dans nos catalogues ont été prises dans des conditions favorables de croissance et des résultats identiques ne peuvent pas être obligatoirement garantis. Dans certains cas elles ne peuvent pas donner une reproduction exacte à 100% de la plante, ceci par suite des conditions d'impression.

Les couleurs, nuances et cycles de végétation sont donnés à titre indicatif et non contractuel.

## 16° CAS DE FORCE MAJEURE

Les commandes seront exécutées sauf cas de force majeure. Sont considérés comme cas de force majeure, à titre d'exemple non exhaustif : faits de guerre, grèves, incendies et accidents dans toutes les entreprises intervenant dans la production et la distribution des produits et des plants.

## 17° VICES CACHÉS

Les vices cachés pour lesquels la garantie pourra être mise en œuvre devront exister au moment du transfert des risques. L'acheteur devra fournir toute justification quant à la réalité et à l'existence des vices constatés antérieurement au transfert des risques.

Graines VOLTZ se réserve le droit de procéder directement ou par l'intermédiaire d'un mandataire à toute constatation et vérification sur place. L'acheteur devra dès lors accorder à Graines VOLTZ ou à son mandataire toute facilité pour procéder aux constatations et/ou vérifications mentionnées ci-dessus.

Aucune action garantie au titre des présentes dispositions ne pourra être engagée par l'acheteur pour les vices apparaissant après la mise en terre des produits si l'acheteur n'est pas en mesure de prouver qu'il a acquis régulièrement les produits en cause en fournissant les factures et/ou certificats délivrés par Graines VOLTZ lors de la vente.

A défaut du respect de ces conditions, la garantie due à raison des vices cachés des produits ne pourra plus être mise en œuvre. S'il est établi que les produits livrés sont viciés, ceux-ci pourront, avec l'accord de Graines VOLTZ, faire l'objet d'une reprise ou d'un remboursement.

En tout état de cause, Graines VOLTZ ne saurait assumer la responsabilité ou titre de la garantie des vices cachés dans les conditions ci-dessus définies que si l'acheteur a fait un usage normal des produits, ne les a pas modifiés de quelque manière que ce soit et les a entreposés, conservés et manipulés afin d'assurer leur maintien en bon état de conservation.

## 18° CLAUSE DE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

Nous nous réservons la propriété des marchandises livrées jusqu'au complet paiement du prix. A cet égard, ne constitue pas des paiements ou sens de la présente disposition, la remise de traites ou de tout titre créant une obligation de payer.

Avec l'autorisation du vendeur, l'acheteur est autorisé, dans le cadre de l'exploitation normale de son établissement, à revendre les marchandises livrées. Mais il ne peut ni les donner en gage ni en transférer la propriété à titre de garantie. En cas de revente, il nous cède ainsi toutes les créances nées à son profit de la revente au tiers acheteur. L'autorisation de revente est retirée automatiquement en cas de cessation de paiement. En cas de saisie ou de toute autre intervention d'un tiers, l'acheteur est tenu de nous en aviser immédiatement.

Malgré l'application de la présente clause de réserve de propriété, l'acheteur supportera la charge des risques en cas de perte ou de destruction dès la livraison des marchandises. Il supportera également les charges de l'assurance.

## 19° RÉSULTATS

Les résultats obtenus ne dépendent pas uniquement du produit et de sa qualité, mais aussi de facteurs difficiles ou impossibles à apprécier ou à prévoir et pouvant varier notamment suivant les régions, l'environnement, les conditions agronomiques et atmosphériques, les techniques et opérations culturales, les conseils et suggestions ne sont proposés qu'à titre purement indicatif et ne sauraient par conséquent comporter une garantie de récolte.

## 20° PROTECTION DES DONNÉES À CARACTÈRES PERSONNELS

Les données personnelles du client, collectées et conservées dans le cadre de toute commande, ont un but unique de bonne gestion des commandes, des livraisons et factures.

Graines Voltz se réserve la possibilité d'utiliser à des fins commerciales les données transmises par le client si celui-ci l'accepte lors de l'inscription de ses données personnelles.

Elles pourront cependant, sous réserve de règles de confidentialité plus strictes applicables à certaines d'entre elles, être partagées au sein du groupe auquel nous appartenons, avec nos partenaires contractuels, prestataires de services, sous-traitant pour les mêmes usages, ainsi qu'avec les autorités administratives et judiciaires, légalement habilitées.

Ces informations peuvent faire l'objet d'un transfert vers un pays hors Union Européenne avec un niveau de protection équivalent.

Conformément à la loi N°78/17 du 6 Janvier 1978 relative à l'informatique, vous êtes informé que vous disposez d'un droit d'interrogation, d'accès, de rectification et d'un droit d'opposition pour motif légitime portant sur les données à caractère personnel vous concernant en écrivant à l'adresse suivante : Graines Voltz SA, 1 rue Edouard Branly 68000 Colmar à l'attention du délégué à la protection des données.

## 21° ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE

En cas de litige, seul le droit français est applicable.

Toutes nos ventes sont faites aux conditions énoncées ci-dessus et le fait de nous passer commande implique leur acceptation. Toute difficulté, pour quelque cause que ce soit, sera jugée par les Tribunaux du ressort de COLMAR qui seront seuls compétents pour déterminer les responsabilités, même en référé.

© Copyright 2022, Graines VOLTZ. Tous droits réservés.

Toute reproduction, partielle ou totale, par quelque moyen que ce soit, de cette documentation est strictement interdite sans notre autorisation écrite.  
Graines VOLTZ - 1 Rue Edouard Branly F 68000 COLMAR  
RCS Colmar B 333 822 245 - SIRET 333 822 245 00069 - S.A. au capital de 1 480 265 € - Code APE 4622Z - N° ident. TVA : FR 44 333 822 245

© Crédit photos : Graines Voltz ; Adobe Stock ; iStock ; Shutterstock ; Erico d'Ario ; Horticolor ; Wattier

(1) prospere PS5 Premium FI © Bred by Genesis Seeds (2) prospere PL4 Premium FI © Bred by Genesis Seeds





17, rue Lavoisier - Z.A. La Perrière - Brain-sur-l'Authion  
49800 LOIRE-AUTHION  
[www.voltz-maraichage.fr](http://www.voltz-maraichage.fr)



CAT 309